

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

145.000 HT

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3564 du Vendredi 29 Janvier 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Conseil diocésain de l'école catholique

L'Eglise vise un enseignement de qualité et une formation intégrale de l'homme



Une vue du présidium. (P.9)

Editorial
Sauver l'essentiel!
(P.3)

Sports

Mercato: Thievy Bifouma débarque à Reims!



L'international congolais lors de sa présentation.

(P.14)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
Choisissez

OKEN PALACE HOTEL



Majorité présidentielle

Tous derrière la candidature du président Denis Sassou-Nguesso

(P.3)

Conférence de presse de l'I.d.c /Frocad

Les militants appelés à s'inscrire sur les listes électorales

(P.3)

23^{ème} Conférence régionale africaine d'Interpol

Brazzaville, la capitale du Congo, abrite l'évènement en février 2016

(P.5)

Eugène Mbanzoulou, président de l'A.e.v (Association les enfants de la veuve)

«Boko-Songho a besoin de l'apport de tous ses enfants pour son développement»

(15)



C2A Conseils Associés en Afrique Congo

Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Partenaire STC PARTNERS
327, Avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI Les Cocotiers, 1er étage appt 102
B.P: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

SWEDISH MACHINERY AND TRUCKS CONGO SARLU

Impasse entre la Direction technique d'Airtel Congo et l'Ambassade du Cameroun
B.P: 2894, Centre-Ville Brazzaville
Capital: Francs CFA 10 000 000
RCCM n° CG/BZV/07-B-185

Annonce précédente: Journal La Semaine Africaine N° 3503 du 16 juin 2015 (page 14)

APPROBATION DU RAPPORT DE GESTION, APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014, AFFECTATION DU RESULTAT, NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES, DECHARGE AUX GERANTS ET AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Suivant le procès-verbal des décisions de l'Associé Unique non Gérant, en date du 28 décembre 2015, l'Associé Unique de la société Diesel Swedish Machinery and Trucks Congo (SMT) SARLU a adopté des décisions suivantes:

- 1- Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2014;
- 2- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- 3- Affectation du résultat;
- 4- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes.

L'associé Unique non Gérant nomme, en qualité de Commis-

saire aux Comptes de la société, en remplacement de PricewaterhouseCoopers Congo, pour une durée de trois (03) exercices sociaux, le Cabinet Conseil Fiscal DIATSOUKA (CCFD), sis 281, rue Mère Marie, Bacongo-Brazzaville et représenté par Monsieur DIAT-SOUKA Hyacinthe;

- 5- Décharge à la gérance et au Commissaire aux comptes;

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, en date du 14 janvier 2016, du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique sous le numéro 16 DA 25.

Pour avis.

AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Par acte en la forme authentique, en date à Aulla (Italie) du treize novembre deux mil quinze, enregistré le deux décembre deux mil quinze, sous le numéro 2304, le Docteur Vertere Morichelli, Notaire à Aulla, dont l'Etude est sise au numéro 40 de Vialle Resistanza, inscrit au tableau des Districts Notariés Réunis de la Spezia et Massa, a reçu le procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «NUOVA OMA» S.P.A, sise, 7 Massa-Carrara, Frazza, Groppoli Mulazoo (Italie), dont le siège social de la succursale est situé à Pointe-Noire, Avenue du Havre, zone

industrielle (République du Congo).

Aux termes de ce procès-verbal, il a décidé de changer la dénomination sociale de NUOVA OMA S.P.A en celle de Gruppo Antonini S.P.A.

Ladite résolution a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 19 Janvier 2016, sous le n°16 DA 78.

Pour avis,

Le Représentant
de la société,
Gregori LORENZO

Etude de Maître Brislain KOUTOU
Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du Café de Paris, marché plateau centre-ville,
Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

INSERTION LEGALE

«LEGENDAIRE ADVENTIS ASSURANCES»

Société A Responsabilité Limitée au capital de DIX MILLIONS DE F. CFA
73, avenue de l'Indépendance, quartier Mvoumvou
Téléphone: 06 664 28 80
RCCM N° CG/PNR/14 B 739
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislain KOUTOU, Notaire, le 11 septembre 2014, dûment enregistré le 18 septembre 2014, sous le folio 055/1, n° 218, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:
- Intermédiaire des assurances toutes branches;

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets

similaires ou connexes.

Dénomination sociale: «LEGENDAIRE ADVENTIS ASSURANCES»;

Adresse: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, quartier Mvoumvou, 73, Avenue de l'Indépendance, Téléphone: 06 664 28 80;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Alain Jules MOUAMBA.

RCCM: elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/14 B 739.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislain KOUTOU

INVITATION

«Petit-déjeuner Experts-Mac»
Loi de Finances 2016 Congo
&
Actualité Fiscale

Que nous réserve 2016? Venez le découvrir!

Ne manquez pas notre traditionnelle rencontre pour un tour d'horizon sur les changements apportés par la loi de Finances du Congo pour cette année et l'actualité fiscale d'ici et d'ailleurs.

N'est-ce pas aussi une belle occasion de partage d'expériences entre opérateurs économiques et de réseautage? Et surtout, venez posez vos questions, directement, aux responsables de l'administration fiscale qui seront présents.

Date: Jeudi, 18 février 2016.

Lieu: Hôtel Elais – Pointe-Noire

Heure: 10h-15h

Modalités: 120.000 F. CFA H.T. par participant, supports inclus.

Résa: Par téléphone: +242 06 875 89 60/+242 06 444 0729

Ou retournez la fiche à:
Email: rashie.kangou@experts-mac.com

N.B: Nombre de places limité, priorité aux premiers inscrits.

Inscription officielle uniquement après paiement.

Pour plus d'informations, veuillez visitez notre site web:

www.experts-mac.com

Majorité présidentielle

Tous derrière la candidature du président Denis Sassou-Nguesso

L'assemblée générale des partis et associations membres de la majorité présidentielle, s'est tenue mercredi 27 janvier 2016, au Palais des congrès, à Brazzaville, sous la direction du président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo, pour faire appel à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Il y a eu une grande mobilisation pour faire une véritable démonstration de forces: «Tous derrière la candidature du président Denis Sassou-Nguesso». Toutes les grandes figures de la majorité étaient là, en dehors des leaders empêchés pour raison d'Etat.

L'entrée en salle du collège des présidents a été saluée par un tonnerre d'applaudissements. Tous les leaders des partis étaient placés à la tribune d'honneur, tandis que leurs secrétaires généraux occupaient les deux premières rangées. La modération était assurée par Martin Abolawé (P.c.t) et Joseph Kinkonda (M.c.d.d.i). C'est Roland Bouiti-Viaudo, président du M.a.r qui a donné lecture de l'appel à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso, à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. «Tenant compte de la forte demande populaire, les partis et associations membres de la majorité présidentielle, réunis ce mercredi 27 janvier 2016, lancent un appel pressant au président Denis Sassou-Nguesso, d'aller à la rencontre de ce cri de cœur qui vient du pays profond, en faisant acte de sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Assurant le président Denis Sassou-Nguesso de leur soutien total, invitent leurs militants et sympathisants à s'inscrire massivement sur les listes électorales», a-t-il déclaré. Prenant acte de cet appel, le président par intérim de la majorité présidentielle,

Pierre Ngolo, s'est montré très optimiste quant à la réponse du président Denis Sassou-Nguesso. «La majorité présidentielle qui, jusque-là, était à vos côtés, ne s'est pas encore lassée de vous soutenir. Pour des raisons diverses, elle vous considère comme son seul espoir et le vecteur de réalisation de ses rêves. D'où le choix porté sur votre personne, pour la présidentielle 2016...», a-t-il lancé en direction du futur candidat. Cependant, le président Denis Sassou-Nguesso n'est pas encore sorti de son mutisme concernant sa candidature. Ce mutisme prolongé soulève chez bon nombre de ses partisans, interrogations et inquiétudes. «Nous attendons la réponse et nous espérons qu'elle vienne le plus vite possible», a poursuivi Pierre Ngolo, en assurant que la majorité présidentielle au complet est rangée derrière lui. Etaient présents à cette assemblée générale, les responsables des partis et associations ci-après: Alphonse Claude N'Silou (R.c), Roland Bouiti-Viaudo (M.a.r), Hellot Matson Mampouya (D.r.d), Alphonse Gangoué (R.d.d), Martin Oyali (Accord), Célestin Gongara Koua (U.p.d.p), Michel Ngakala (P.c.t), Juste



Les têtes d'affiche de la majorité présidentielle jubilant après l'appel à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso.

Mondélé (Club 2002-Pur), Médard Moussodia (Pulp), Jean-Claude Ibovi (M.d.p), Euloge Landry Kolelas (M.c.d.d.i), Aimé Hydevert Mouagni (C.p.r), Jean-Marc Ngami-Likibi (vice-président de l'U.f.d), Eugène Mouenguelé (vice-président du R.d.p.s), Gaston Onguelé (deuxième vice-président de l'U.r), Andréol Fernand Miaka (Apad), Pascal Ange Makita (A.p.c), Doriane Mavoungou (P.n.c-La pirogue), Christ Goma-Tchibinda (A.c.p.d), Toussaint Loutambi (Apo), Paul Amos Mayoka (R.p.d.r). Rappelons que les partis et associations

membres du consensus du dialogue de Sibiti feront aussi la même action, en appelant à la candidature du président Denis Sassou-Nguesso. Pour sa part, le député Paul Tchignoumba, coordonnateur des associations de la majorité présidentielle, a aussi mobilisé ses troupes lors d'une rencontre d'échange, mercredi 27 janvier dernier, à l'hôtel Imongui, à Brazzaville, pour traduire leur soutien au chef de l'Etat «pour sa réélection dès le premier tour».

Pascal-Azad DOKO

Conférence de presse de l'I.d.c /Frocad

Les militants appelés à s'inscrire sur les listes électorales

Le président du comité de coordination des plateformes I.d.c/Frocad, Charles Zacharie Bowao, a animé, en compagnie d'André Okombi-Salissa (I.d.c) et Clément Miérassa (Frocad), une conférence de presse, mercredi 27 janvier 2016, au siège de la C.a.d.d à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, afin de réitérer leur volonté de participer à l'élection présidentielle anticipée. Raison pour laquelle Charles Zacharie Bowao a invité les Congolais à s'inscrire sur les listes électorales. «Nous souhaitons que le gouvernement prenne toutes les dispositions pour véritablement aller vers les citoyens; que les inscriptions se fassent dans les quartiers», a-t-il dit en confirmant que l'opposition présentera deux candidats à l'élection présidentielle anticipée, si les conditions souhaitées sont réunies. Mais, cette conférence de presse a été aussi l'occasion pour l'opposition de rappeler ses revendications sur le plan électoral et de dénoncer l'arrestation des responsables politiques jetés en prison.

Dans une déclaration préliminaire, les deux principales plateformes de l'opposition font remarquer que la Ceni, suivant la loi électorale modifiée, n'exerce pas entièrement les attributions dévolues à un organe de cette nature, en ce qui concerne la maîtrise de toutes les étapes du processus électoral. Pour elle, la nouvelle Ceni (Commission électorale nationale

indépendante) ressemble comme deux gouttes d'eau à la Conel (Commission nationale d'organisation des élections) qu'elle va remplacer. La Ceni «est confinée dans le rôle de suivi et de contrôle et n'intervient que subsidiairement dans la préparation des élections, compétence partagée avec le Ministère de l'Intérieur. De même, elle n'intervient que partiellement dans les opérations préélec-



Les conférenciers.

torales et au traitement des résultats», souligne la déclaration. L'opposition souhaite une Ceni garantissant la transparence électorale telle que recommandée par la déclaration de Bamako et la charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Les leaders de l'opposition ont attiré l'attention du chef de l'Etat, pour que les membres de la Ceni soient nommés de façon paritaire, et que les délais de révision des listes électorales soient allongés, puisque la révision n'a réellement commencé que le 25

janvier. Autrement, l'opposition estime que le gouvernement prépare un holdup électoral qui va légitimer, selon elle, «le coup d'état constitutionnel du 25 octobre 2015». C'est pourquoi, elle se réserve le droit de recourir à des manifestations pacifiques de mobilisation citoyenne, pour dire non à une «nouvelle mascarade électorale», en prenant à témoin la communauté internationale. Mais, l'opposition se dit aussi prête «à dialoguer avec le pouvoir». «Maintenant, si nous n'y parvenons pas,

Editorial

Sauver l'essentiel!

Il y a une pensée à la mode au niveau des médias internationaux où l'on pense que l'Afrique est un continent homogène tel que ce qui s'est produit au Burkina Faso doit forcément l'être dans le reste de l'Afrique. C'est refuser de ne pas voir la diversité culturelle et politique du continent africain où chaque pays, chaque Nation forge son destin dans le contexte international qui est celui du 21^{ème} siècle. La démocratie avance sur notre continent, mais suivant les réalités propres à chaque pays, elle avance un peu plus vite ici, un peu moins là et ainsi de suite. Il faut avoir une approche modeste, réaliste et objective de ces réalités complexes, pour ne pas forcer le destin de la démocratie en Afrique. On ne peut pas apprécier de la même manière l'évolution démocratique au Rwanda, pays qui a connu un génocide effroyable, à caractère ethnique, et le Burkina Faso où le double assassinat d'un président et d'un journaliste a beaucoup pesé sur son destin démocratique. Le Congo est souvent secoué par des violences fratricides d'origine politique. L'avènement de la démocratie au début de la décennie 90 a été un tournant décisif dans l'histoire de ce pays. Il y a eu au Congo des élections démocratiques appréciables et une alternance pacifique, en 1992, qui a suscité un grand espoir sur l'avenir. Malheureusement, la suite nous a plongés dans la désillusion: une démocratie mal vécue avec des conflits armés à répétition, l'exacerbation du tribalisme, l'effondrement de l'autorité de l'Etat à cause du règne des milices et des ethno-partis qui s'étaient partagé le pays en bastions protégés. C'est un aspect qu'il ne faut jamais oublier dans l'analyse de la situation congolaise. C'est le président du Rassemblement citoyen, le ministre Alphonse Claude N'Silou, qui a rappelé dans un récent message le sort souvent réservé aux anciens chefs d'Etat congolais. Convenons-en avec lui qu'il faut mettre un terme à un tel cycle de violences qui sous-tend la course au pouvoir.

Quand le discours politique est imbibé de haine et de sentiment de vengeance, quand les partis fanatisent leurs bases comme on l'a vu, la priorité, c'est d'arrêter la mécanique infernale et sauver l'essentiel, la paix et l'unité nationale. Les médias internationaux ne voient pas ces aspects et exigent simplement que les principes démocratiques soient respectés. Soit! Mais, quand on voit la Syrie, la Libye, le Burundi, etc., ce qui est rassurant, c'est que le Congo a évité le pire. Après un passé douloureux, il faut travailler dur pour asseoir des institutions qui puissent jouir de la confiance de la Nation. Pour cela, le dialogue, toujours le dialogue est l'unique voie pour progresser dans la paix, en surmontant les difficiles écueils qui se dressent sur le chemin de la démocratie. Il serait souhaitable qu'avant d'engager les hostilités électorales, la classe politique et la société civile donnent les gages de se retenir de toute tentation de nature à remettre la paix et l'unité nationale en cause. C'est sans doute le moment de faire écho à l'appel de l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, qui disait: «C'est maintenant le moment de la conversion, de se remettre en question, de quitter les vues étriquées de l'égoïsme. Le temps est venu de penser enfin Nation, de penser Congo, tout le Congo, tous les Congolais. Nous avons déjà perdu beaucoup de temps, mais nous pouvons encore sauver ce qui nous reste: la cohésion nationale. C'est donc au carrefour du dialogue que je vous demande de revenir. Dans la situation présente de notre pays, refuser de se parler, avec sincérité et avec désir de s'accorder, serait cynique, voire diabolique -si vous me permettez cette expression-. Ce serait s'obstiner à s'enfermer sur soi-même, à s'engager dans une voie sans issue, dans un suicide collectif».

Joachim MBANZA

nous aurons prouvé à la communauté internationale et à notre peuple que la mauvaise foi n'est pas de notre côté, mais du gouvernement», précisait Charles Zacharie Bowao. L'opposition a confirmé la participation des candidats des deux plateformes à cette élection. «Nous ne boycottons pas. Mais nous allons négocier comme des grands garçons, afin de pouvoir créer les conditions qui permettent d'être au cœur du processus et de faire en sorte que personne ne puisse librement tricher», a dit le professeur Bowao. Répondant aux questions des journalistes, Charles Zacharie Bowao a, d'emblée, déploré et dénoncé les arrestations de Jean de Dieu Kiakouama, responsable de la C.a.d.d Makélékélé et Marez Taba, responsable de la jeunesse de la C.a.d.d de la ville de Brazzaville. Pour lui, hier, les acteurs au

pouvoir avaient dénoncé la démocratie de l'arbitraire et de l'intimidation. «On y est. Tout ce qui se passe dans le pays illustre parfaitement le fait que nous sommes dans un Etat de pouvoir et non un Etat de droit», a indiqué Charles Zacharie Bowao qui, une fois de plus, a interpellé le chef de l'Etat pour que les arrestations politiques s'arrêtent. Prenant la parole, André Okombi-Salissa a laissé entendre que dans un pays, un homme aussi fort qu'il soit ne peut s'imposer à tout un peuple. «Le Congo est le seul bien que nous avons en commun. Nous ne permettons à personne de faire ce qu'il veut à ce bien commun. Toutes les armes existent, mais il n'existe aucune arme qui peut tuer tout le peuple», a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Villages Yangui et Louteheté (département du Pool)

Des œuvres de bienfaisance à l'actif du groupement d'entreprises DTP/Razel Congo

Le bien-être social est plus que jamais le leitmotiv du groupement d'entreprises DTP/Razel Congo, associées sur le chantier de construction de la route nationale N°1, tronçon Kinkala-Mindouli, dans le département du Pool. Il y a quelques jours, en effet, ces deux sociétés ont réhabilité la maternité de Yangui, construit le bloc administratif et équipé en tables-bancs, l'école Mbeni Mantoungou de Louteheté, dans le district de Kinkala (département du Pool).

Après avoir pris attache avec la sage-femme de la maternité de Yangui, le groupement DTP/Razel, représenté, respectivement, par Nicolas Maurin (pour le compte de DTP) et Olivier Monteiro (Razel Congo), a rénové le bâtiment et fourni du matériel médical, pour que les femmes de cette localité et des environs puissent accoucher dans des bonnes conditions. «L'avenir du pays est dans l'éducation. Ainsi, avant que les enfants puissent être éduqués et aller à l'école, il faut qu'ils naissent, d'abord, et dans de bonnes conditions. D'où, nous avons réfectionné et équipé cette maternité en table d'accouchement, lits, armoires, en eau potable... J'en suis persuadé que les matériels qui sont mis à votre disposition seront utilisés correctement et qu'il y aurait de plus en plus des femmes qui viennent accoucher ici, dans un cadre agréable», a déclaré Olivier Monteiro, Directeur général de Razel Congo.

Ravi de ce geste combien louable, le Major Philippe Bonazébi, coordonnateur de l'Armée du Salut Pool 1, a remercié le donateur. «Nous re-

mercions le groupement DTP/Razel pour ce geste combien louable et très significatif qu'ils ont fait à la population du Pool, en général, et à l'Armée du Salut, en particulier, et nous prions le bon Dieu qu'ils vous ouvrent les portes de bénédiction pour des lendemains meilleurs», a-t-il dit. Avec ses 162 élèves, tout cycle confondu (cours préparatoires, cours élémentaires et cours moyens), l'école Mbeni Mantoungou de Louteheté, dirigée par Georgette Mvouboukoulou, a reçu un bâtiment administratif construit par le groupement DTP/Razel Congo, qui servira pour la direction de l'école et le personnel enseignant: Rodrigue Malanda (CE1- CE2), Oscar Diabankouézi (CM1-CM2), et la directrice de l'école, également enseignante (CP1-CP2). L'école a été aussi dotée en tables-bancs, livres scolaires et ballons de football. Par ailleurs, les tableaux noirs ont été remis à neuf.

«Les livres scolaires que nous remettons aux enfants sont au nombre de 350, dans les différentes catégories: CP, CE et CM. J'espère que vous en ferez bon usage, surtout pour le bien des enfants. Je



Remise des livres scolaires à l'inspecteur et la directrice de l'école Mbeni Mantoungou de Louteheté.

pense aussi que parmi ces enfants, il y a des joueurs de football, nous leurs offrons les ballons de football. Les enfants, c'est l'avenir du pays. Dans 20 ou 30 ans, ce sont eux qui seront à la manœuvre. Car un pays qui est alphabétisé, c'est un pays qui peut s'ouvrir à un avenir resplendissant» a conclu Olivier Monteiro.

L'inspecteur de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Marius Basile Ndalath, a remercié les donateurs pour ce geste combien réconfortant. «Ce geste combien significatif, nous va droit au cœur et constitue un outil de renforcement sur la qualité de l'enseignement dans le département sco-

laire, en général, et dans la circonscription scolaire, en particulier. Soyez rassurés que ce don sera utilisé à bon escient par ceux qui en auront la charge. La communauté scolaire de Mindouli vous remercie pour ce geste combien réconfortant», a-t-il affirmé.

Rappelons que la société Razel Congo avait procédé, au mois de novembre 2015, à la remise des livres de lecture aux élèves des écoles Trois francs de Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, et Auguste Bitsindou de Makélékélé (le premier arrondissement).

Sévérine EGNIMBA

**J'aime lire
Semaine Africaine**

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.74

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 590 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,

Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville

B.P: 1431; Tél. 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64

République du Congo

ANNONCE LEGALE

«CONGOLAISE DE RAFFINAGE»,

En sigle «CORAF» SA

Société Anonyme avec Administrateur Général

Au Capital social de F. CFA:

- Ancien: 20.010.000.000 F. CFA

- Nouveau: 100.000.000.000 F. CFA

Siège social: Quartier Mbotia Raffinerie, Arrondissement n° 5 Mongo-Mpoukou,

Boîte postale: 755

Pointe-Noire - République du Congo

R.C.C.M: CG/PNR/11 B 2394

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL - MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Aux termes des Procès-verbaux de la Réunion Extraordinaire de l'Actionnaire Unique de la société «CONGOLAISE DE RAFFINAGE», en sigle «CORAF» SA, Société Anonyme avec Administrateur Général, en date à Brazzaville du 26 juin 2015; reçus au rang des minutes du Notaire soussigné, le 23 décembre 2015 et dûment enregistrés;

Sur proposition de l'Administrateur Général, l'Actionnaire Unique a procédé:

- A l'augmentation du capital social de la société, de F. CFA: SOIXANTE DIX NEUF MILLIARDS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX MILLIONS (79.990.000.000) pour le porter de F. CFA:

VINGT MILLIARDS DIX MILLIONS (20.010.000.000) à CENT MILLIARDS (100.000.000.000) de FCFA, par incorporation des réserves;

- A la mise en harmonie des statuts de la société aux nouvelles dispositions impératives de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE);

- A l'adoption des nouveaux statuts devant, désormais, régir la société.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 janvier 2016, sous le n° 16 DA 83.

Fait à Pointe-Noire, le 22 janvier 2016.

Pour Avis et Mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

CONGO CONSULTING SERVICES

Cabinet de conseil juridique

Zone Industrielle, en face du Camp Militaire 31 juillet.

Tel: 06 501 22 30

Pointe-Noire, République du Congo

SOCIETE LA CONGOLAISE DE SERVICES

«CONSERV»

Société à Responsabilité Limitée au capital de: 1.000.000 F. CFA.

Siège social: Zone industrielle, derrière Haliburton, Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la Déclaration Notariée de Souscription et de versement et du dépôt des Statuts, reçus le 09 novembre 2015 par maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire, et enregistrés au bureau de l'enregistrement des domaines et du timbre, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: LA CONGOLAISE DE SERVICES «CONSERV»;

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Capital: 1.000.000 de francs CFA;

Siège social: zone industrielle, derrière Haliburton.

Objet:

- La fourniture, à toute personne, de personnel (qualifié et expérimenté);
- La fourniture de prestations de gardiennage et d'entretien;
- La fourniture de tous travaux de bâtiments: maçonnerie, peinture, d'électricité, de plomberie; location de voitures;
- Toutes activités d'achat, de vente, d'importation, d'exportation, et de négoce, de tous produits, marchandises, matériels et

équipements de toutes formes et de toutes natures;

- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, civiles financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Le tout, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, ou de prise ou de dation en location ou location gérance, ou tous autres modes d'exploitation, de quelque nature que ce soit, de tous biens et autres droits.

Durée de vie: 99 ans;

Gérante: TOME Elodie Stella;

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire des statuts, sous le numéro 16 DA 14 du 07 janvier 2016.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/16 B 818 du 07 janvier 2016.

Pour avis.

Acmil (Académie militaire Marien Ngouabi)

Les travaux d'extension et de réhabilitation se déroulent normalement

Le ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, a effectué, vendredi 22 janvier 2016, une visite du chantier de l'Acmil (Académie militaire Marien Ngouabi), située à Djiri, dans le 9^{ème} arrondissement de Brazzaville, en compagnie de Xia Huang, ambassadeur de la République populaire de Chine, au Congo. Le but de cette visite a été de se rendre compte de l'évolution des travaux d'extension et de réhabilitation de cet établissement, exécutés par la société chinoise B.r.c.c. D'après le constat fait par le ministre Mondjo, les travaux s'exécutent normalement et vont s'achever en juillet prochain.

Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'Acmil (Académie militaire Marien Ngouabi) ont commencé le 28 juillet 2015. Ils comprennent deux parties: la construction de nouveaux bâtiments et la réhabilitation des anciens par les réparations et la peinture. Après le mot de bienvenue du colonel Joseph Nkounkou, commandant de l'Acmil, qui avait à ses côtés, le commissaire-colonel Séréphin Hilaire Okoko, directeur de l'Ecole de génie travaux, les deux communications portant no-

tamment sur la présentation du projet d'extension des infrastructures, et la présentation de l'école, il y a eu la signature du livre d'or de l'école par l'ambassadeur de Chine et l'échange de cadeaux entre les deux parties. A l'issue de la visite, le ministre Mondjo a rappelé que le Congo et la Chine avaient signé une convention afin de procéder à l'extension et à la réhabilitation de l'Académie militaire Marien Ngouabi, qui aura ses trente ans d'existence au mois d'août prochain. Le chantier, a-t-il



Charles Richard Mondjo et Xia Huang pendant la visite du chantier.

déclaré, fonctionne normalement, il y a un planning que les deux pays doivent respecter. Le programme s'exécute et tout va pour le mieux. «En ce qui concerne les difficultés du projet, elles seront corrigées au fur et à mesure», a-t-il dit. Louant la coopération sino-congolaise, le diplomate chinois Xia Huang, s'est dit optimiste sur l'exécution des

travaux qui se fait dans des bonnes conditions. Et dans peu de temps, a-t-il rassuré, l'école présentera un nouveau visage. Inaugurée le 13 août 1986 par le président Denis Sassou-Nguesso, avec un effectif actuel de 828 militaires, l'Acmil forme des cadres militaires congolais et d'autres pays africains.

Alain-Patrick MASSAMBA

23^{ème} conférence régionale africaine d'Interpol

Brazzaville, la capitale du Congo, abrite l'évènement en février 2016

Brazzaville, la capitale du Congo, abritera, du 8 au 10 février prochain, la 23^{ème} conférence régionale africaine d'Interpol (Organisation internationale de police criminelle). C'est ce qu'a annoncé, au nom de la Direction générale de la police, le colonel Jules Monkala-Tchoumou, directeur de la sécurité publique et porte-parole de la police, au cours d'un point de presse qu'il a animé samedi

23 janvier 2016, à l'hôtel Olympic palace, en présence du général de police de première classe Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police, et d'autres officiers de la police.

D'après le porte-parole de la police: «Notre pays s'attèle donc à prendre toutes les dispositions pour faire de cet événement une réussite pour le pays, pour ce faire, rien ne

sera laissé au hasard». «Ces assises dont l'importance est de taille, permettra aux participants d'examiner les questions liées à la criminalité transnationale, comme le terrorisme, le trafic des drogues et celui des migrants, la cybercriminalité, ainsi que la coopération entre Interpol et les organismes de police régionaux», a-t-il fait savoir à la presse nationale et internationale.

Lancée en 1962, la conférence régionale africaine d'Interpol se tient tous les deux ans, pour évaluer l'état de la coopération policière et la lutte contre la criminalité transnationale. Elle permet

également, d'élaborer de nouvelles lignes directrices pour les activités de la police dans la région, à la lumière des priorités exprimées par les chefs de police. Les recommandations présentées par la conférence régionale sont mises en œuvre au niveau de chaque pays africains, conformément à leurs propres réglementations et procédures nationales. Rappelons que la 22^{ème} conférence régionale africaine d'Interpol s'était tenue dans la ville algérienne d'Oran.

Alain-Patrick MASSAMBA

Circonscription électorale de Mvoumvou (Pointe-Noire)

Christian Ernest Makosso au chevet des jeunes dans la lutte contre le chômage

Pour résorber tant soi peu le phénomène du chômage en milieu jeune dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, à Pointe-Noire, le conseiller départemental et municipal Christian Ernest Makosso, membre du P.c.t (Parti congolais du travail), a initié sur fonds propres, une formation en conduite automobile en faveur de trois cent jeunes de Mvoumvou dont une fille. La cérémonie officielle de remise des permis aux ayants droits s'est déroulée dimanche 24 janvier 2016, dans la salle de mariage dudit arrondissement, en présence des chefs de quartiers, des bénéficiaires et d'une assistance nombreuse.

Dans son mot de bienvenue, Etienne Batchi Ngoma, chef du quartier 203, a rappelé les différentes réalisations faites par le conseiller Christian Ernest Makosso en faveur des populations de Mvoumvou. «L'électrification du marché de Mvoumvou et l'installation de sa radio pour permettre aux usagers de suivre les informations; la réfection des toitures de l'école 31 juillet 1968 ou vous avez passé votre scolarité; la réfection de l'église prophétique en Afrique Lassy Zéphirin; la construction de la pierre tombale du patriarche Nkandji Mpinda André, chef de terre de la contrée de Mvoumvou; la journée de cœur et d'amour organisé à l'intention de toute la population de la circonscription à la fin de l'année 2015. Aujourd'hui 24 janvier 2016, les jeunes de Mvoumvou vont devoir entrer dans le monde du travail». De son côté Yves Moupegnou, promoteur du centre

Gessy a félicité les apprenants pour leur assiduité dans l'apprentissage. «Le fruit du partenariat entre la Fondation Christian Ernest Makosso pour l'employabilité des jeunes et notre école Gessy nous a permis de recevoir trois cents jeunes de Mvoumvou, qui ont bénéficié gratuitement d'une formation dans le cadre de l'autonomisation des jeunes comme moyen d'insertion au marché du travail. Après leur formation, ils ont passé l'examen de permis de conduire avec succès». Pour sa part, Jean-François Poaty-Poary, major de la promotion, a, au nom du collectif des bénéficiaires, pris l'engagement de bien servir la population. «Cette formation s'est déroulée en deux phases. La première phase est celle de la théorie. Elle nous a favorisé de mieux connaître le code de la route. Par contre, la phase pratique, est celle qui nous a mis en contact direct avec



La remise symbolique des permis de conduire aux jeunes.

la circulation routière. Nous nous engageons à faire valoir nos permis en conduisant loyalement les populations» Enfin, Christian Ernest Makosso a invité les jeunes de Mvoumvou à se faire recenser et de voter le 20 mars prochain, le candidat de sa famille politique. «Le mois de janvier se caractérise par les vœux traditionnels. A Mvoumvou, comme ailleurs, cela se manifeste par des dotations des vivres, j'ai pensé autrement. Au lieu de toujours apporter à mes frères et sœurs le riz, les poulets, l'huile, aujourd'hui, je vous apporte un outil pour vous faire valoir en tant que humain. Voilà pourquoi, mes vœux de l'an 2016 se caractérisent par l'opération d'autonomisation des jeunes de

Mvoumvou....» «Avant le 20 mars de cette année, je vais revenir auprès de vous, cette fois-ci, c'est pour l'élection présidentielle. Je tiens à vous informer qu'au sein de la structure à laquelle j'appartiens, la D.n.r (Dynamique pour la nouvelle République)... Notre candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 est le président Denis Sassou-Nguesso. J'ose déjà compter sur votre soutien». Une démonstration à la conduite par les jeunes chauffeurs sur l'esplanade du siège de la mairie a mis un terme à la cérémonie.

Equateur Denis NGUIMBI

Caco Redd

Les O.n.gs et associations satisfaites de leur participation à la Cop 21

Une séance de restitution axée sur la participation, à la Cop 21 tenue à Paris, en France, par des O.n.gs, associations et populations autochtones regroupées au sein de Caco Redd, a été organisée jeudi 14 janvier 2016 par la plateforme de la société civile, en partenariat avec le Ministère de l'économie forestière et du développement durable, dans la salle de conférence dudit ministère, à Brazzaville. Dirigée par Bernard Mabounda, président de Caco Redd, cette séance s'est tenue en présence de Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'économie forestière et du développement durable, du Dr Claire Assambo-Kieli, sénatrice et membre de l'Organisation des femmes du Congo et Guy Ngoma, représentant la population autochtone. On a, également, noté la présence des représentants des missions diplomatiques, notamment Mme Aurélie Rossignol de la Banque mondiale, Dominique Aouich de l'ambassade de France au Congo, Joël Chehab de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Lucile Broussolle, chargée de projet à l'A.f.d (Agence française de développement) et Oumar Daouda, du Pnud.



De g. à dr: Guy Ngoma, Dr Claire Assamba-Kieli, Michel Elenga et Bernard Mabounda.



Les participants.

Le Congo a fait des avancées significatives en associant la société civile à la Cop 21 à Paris, qui a été une réussite. La société civile est, désormais, un partenaire à part entière qui, dans ses actions, participe à l'amélioration des politiques tant au niveau national qu'international. C'est à ce titre que la société civile congolaise, sous l'égide de Caco redd, à participer à la Cop 21, aux côtés d'autres acteurs non étatiques venus des quatre coins de la planète, afin d'influencer les décideurs politiques à prendre des décisions responsables.

Caco Redd est une société civile regroupée autour du cadre de concertation des O.n.gs, associations et des populations autochtones sur la Redd+ et les changements climatiques. Pour Bernard Maboundou, «la conférence de Paris a été, aussi, une opportunité offerte à la société civile congolaise de partager l'expérience en matière de lutte contre les changements climatiques, mais aussi la cohabitation entre deux entités ou composantes bien distinctes que sont les populations autochtones et les bantous».

La participante des populations autochtones à la 21^{ème} conférence a exprimé sa satisfaction en déclarant que «le Congo a fait des avancées significatives pour la contribution des populations autochtones à la Cop 21. Cela prouve à suffisance qu'au niveau du pays, les droits des populations autochtones au Congo connaissent un bon niveau d'avancement». D'une manière générale, les représentants de la société civile prenant part à la 21^{ème} conférence de Paris ont reconnu que cette rencontre a été un grand rendez-vous du donner et du recevoir. A Paris, les acteurs de la société civile congolaise ont présenté, dans leur stand, leur expérience en matière de lutte contre les changements climatiques. Un grand bénéfice a été tiré de cette conférence, qui a, d'ailleurs, accouché d'un accord attendu depuis 21 ans. A cette restitution, Mme Claire Assambo Kieli, sénatrice, a fait un témoignage sur sa participation à la Cop 21, sous le label de l'O.f.d (Organisation des femmes du Congo). En marge de la conférence, la délégation de l'O.f.d a pris des contacts avec des sociétés et des associations qui luttent contre le dérèglement climatique.

Philippe BANZ

La grogne sociale prend de l'ampleur à travers des manifestations

Alors que le ton est à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 et que le président Denis Sassou-Nguesso est prié par ses partisans à faire acte de candidature, la grogne sociale prend de l'ampleur. Elle a commencé avec les ex-travailleurs de l'ex-O.n.p.t (Office national des postes et télécommunication) devenu Congo Télécom, qui tiennent un concert de casseroles au rond-point de la poste au centre-ville. Les victimes des explosions du 4 mars 2012 tiennent aussi à ne pas être oubliées, en plaçant une pancarte devant le Ministère des finances. Cette semaine, une manifestation organisée devant le Ministère de la fonction publique par le collectif des stagiaires et pigistes du Ministère de la communication. Des dizaines de manifestants réclamant leur intégration dans la Fonction publique ont été dispersés jeudi 28 janvier dernier par la police, au centre-ville. Certains d'entre eux attendent depuis près de dix ans d'être recrutés dans la Fonction publique. L'on se souvient qu'au P.n.l.s (Programme national de lutte contre le sida), les employés sont en grève depuis le 30 novembre 2015, pour réclamer des arriérés de salaires. De même, les expropriés de Kintélé cherchent à entrer dans leurs droits. La nouvelle République va-t-elle démarré sur fond de grogne sociale?

Un commerçant sans vie découvert dans sa boutique à Moukounzi-Ngouaka

Mardi 26 janvier 2016, un commerçant sénégalais, identifié au nom d'Ousmane Touré, a été retrouvé mort dans sa boutique, un container placé dans un domicile situé au croisement de rue Jeannot avec la rue Biza à Moukounzi-Ngouaka, un quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Les circonstances de sa mort ne sont pas connues. Aurait-il été victime d'un braquage ou d'un règlement de comptes entre compatriotes comme le soupçonnent certains habitants du quartier? L'administrateur-maire de l'arrondissement s'est rendu sur le lieu du drame. On se perd en conjectures. Saisie par la clameur publique, la police a ouvert une enquête. Le corps de l'infortuné a été déposé à la morgue.

L'ambassadeur du Sénégal s'insurge contre les propos de Maurel Kiwounzou

La chaîne de télévision privée D.r.t.v a diffusé les propos de l'administrateur-maire de Makélékélé, Maurice Maurel Kiwounzou, commentant le meurtre d'Ousmane Touré, le commerçant sénégalais trouvé mort dans sa boutique à Moukounzi-Ngouaka. Pour l'autorité locale, la population de son quartier n'y est pour rien dans le meurtre du commerçant sénégalais, au contraire ce serait un problème «entre eux», a-t-il déclaré. Réagissant sur la même chaîne de télévision, dans le journal de 20h30 du mercredi 27 janvier 2016, l'ambassadeur du Sénégal au Congo, Mme Bantoura Kane Niang, s'est insurgé contre ces propos. «Je voudrais me porter en porte-à-faux contre cette information (...) Je demande aux gens de ne pas s'emballer dans des conclusions hâtives. Il faut laisser la police poursuivre son enquête. C'est indélicat d'aller accuser à la télévision une personne qui n'a fait que rendre visite à son ami. C'est culturel chez nous», a-t-elle déclaré.

Triste spectacle sur un tronçon de route donnant accès du PK Mfilou à Brazzaville

Les minibus de transport en commun et les taxis «cent-cent» exploitant l'itinéraire Moukondo-PK Mfilou éprouvent des difficultés pour accéder au terminus situé au PK Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville. Et pour cause, une partie du tronçon proche du PK Mfilou dont les travaux de bitumage ont été abandonnés depuis l'inauguration de l'hôpital de l'Amitié Chine-Congo, se trouve dans un état de dégradation tel que les véhicules s'y embourbent, surtout après une grande pluie. La voie qui devait être goudronnée est devenue boueuse, à cause des mares d'eau qui s'y forment. La plupart des minibus et taxis «cent-cent» sont obligés d'emprunter la bretelle qui mène à l'hôpital de l'Amitié Chine-Congo dont le parking est devenu leur terminus. Les usagers de la route Mairie Mfilou-PK Mfilou lancent un plaidoyer pour l'achèvement des travaux de construction de ce tronçon de route.

La route Impfondo-Epéna-Dongou: le cauchemar!

La route goudronnée Impfondo-Epéna-Dongou est d'une grande importance pour la vie des populations des trois districts du département de la Likouala qu'elle dessert. Malheureusement, elle n'est plus qu'un cauchemar, à cause des crevasses qui la jonchent. Pour tout dire, cette route est devenue difficilement praticable, à cause des pluies. Le bitume a disparu à certains endroits sous l'effet conjugué de la circulation et de l'érosion et l'on note plusieurs bourbiers sur cette route. La végétation l'a aussi envahie, rendant ainsi la visibilité nulle à plusieurs endroits. Quand on ajoute que, malgré ces difficultés, il y a l'excès de vitesse de certains chauffeurs, on peut donner raison à ceux qui pensent que cette route est un couloir de la mort. En tout cas, il est urgent de lancer les travaux d'entretien de cette route qui est vitale pour les habitants de cette contrée septentrionale. Les regards sont tournés vers les pouvoirs publics.

A Mouyondzi, les enseignants bénévoles vont reprendre la craie

Les enseignants bénévoles exerçant dans les établissements scolaires de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza, avaient cessé de travailler, à cause du non-paiement de leurs prestations. Selon Radio-Congo, ils vont pouvoir percevoir leur dû, car au cours d'une réunion, un conseiller départemental a pris l'engagement de payer leurs prestations.

Un bac à ordures a disparu sur la route de l'Orstom à Brazzaville

Pour assainir la cité, la société Averde a installé des bacs à ordures sur certains trottoirs des routes goudronnées de la ville-capitale. Malheureusement, à peine installé, celui placé non loin de l'arrêt «Jardins», sur le trottoir de la route de l'Orstom, a disparu. Il a été, tout simplement, volé par des inciviques. Allez-y comprendre!

Un taxi à réservoir adapté prend feu en pleine circulation à Pointe-Noire

Un taxi a quitté le Grand-marché, mardi 26 janvier 2016, vers 17h, par l'avenue Mâ-Loango, pour le terminus de Nkoukou, à Pointe-Noire. Mais voilà que, contre toute attente, à quelques mètres avant le croisement avec l'avenue Matendé, juste à côté de la pharmacie Kingoye, le moteur de la voiture a pris feu. C'était le sauve-qui-peut. Les quatre passagers à bord sont sortis précipitamment, sains et saufs. Heureusement! Vérification faite, le chauffeur plaçait un bidon d'essence sous le capot du moteur, en guise de réservoir. C'est la cause de l'incendie. Le moteur a été totalement dévoré par les flammes. Voilà les conséquences auxquelles s'exposent les chauffeurs bricoleurs qui n'ont cure des notions de sécurité.

Une femme du troisième âge meurt percutée par un véhicule à Brazzaville

Vendredi 22 janvier 2016, au croisement de la route Moukondo-Nkombo Matari avec la bretelle reliant cette route au Lycée Thomas Sankara et au Ciespac, un taxi «cent-cent» a percuté une femme du troisième âge qui a fini par trouver la mort. Cet accident mortel a provoqué une vive émotion. Le chauffeur, qui a tenté de prendre la fuite, a été, heureusement, rattrapé par des jeunes qui l'ont livré à la police, non sans lui avoir appliqué quelques coups.

Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique

Vers l'uniformisation de la tenue scolaire dès la rentrée scolaire prochaine

L'uniformisation de la tenue scolaire, dès la rentrée scolaire prochaine, la lutte contre la fraude scolaire, le marchandage des notes, la poursuite de la politique nationale de la jeunesse et de l'éducation civique, tels sont les quelques axes de travail autour desquels les cadres et agents du Ministère seront jugés en 2016. C'est ce qui a été annoncé à l'occasion de la cérémonie de vœux de nouvel an, lundi 18 janvier 2016 à l'inspection générale de l'enseignement à Brazzaville, par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique. Les représentants des partenaires intérieurs et extérieurs y ont participé.



Le jeune créateur congolais Véronique Mankou présentant les vœux au ministre Makosso.

Pour 2016, il sera question d'uniformiser la tenue scolaire, pour permettre aux jeunes de se côtoyer sans complexe et de vivre dignement leur statut d'élèves de la république. Le ministre de l'enseignement a sollicité la compréhension des partenaires des écoles dites privées et confessionnelles d'une telle démarche qui, selon lui, prêche la mixité entre enfants de toutes les couches sociales. «Nous ne devons nullement opposer l'école publique contre l'école privée, ni l'école républicaine contre l'école confessionnelle», s'est-il justifié. Par ailleurs, il paraît important, a dit le chef de ce département ministériel, que les chefs d'établissements et autres acteurs éducateurs

apprennent aux jeunes à être responsables. «Ce qu'il faut apprendre à nos jeunes, c'est que le Congo ne se définit pas par l'ethnie, par la tribu, par le clan, par le département et qu'à l'opposé de la nation ethnique prônée par certains acteurs politiques, il y a la République, une et indivisible», a déclaré le ministre Collinet Makosso. Ainsi, cette année voit renaitre l'émulation au sein du corps professoral. Les meilleures équipes de maîtrise des différents établissements scolaires et les meilleurs enseignants qui auront donné des résultats satisfaisants et fait montre d'une conduite exemplaire, seront désormais primés. Outre cela, l'ensemble du corps éducatif devra s'atteler, au cours de cette année, à lutter

contre la fraude, le favoritisme et le clientélisme. Connaissons l'indélicatesse de certains chefs d'établissements, le ministre les a mis en garde et a promis des sanctions. L'éducation civique, morale et pour la paix doit être incluse dans les items (questions) d'apprentissages et d'évaluation de la maternelle au lycée pour éviter toute dérive comportementale. Les politiques nationales de jeunesse et d'éducation civique qui font, à ce jour, l'objet d'évaluation et d'actualisation avec l'aide des agences du système des Nations unies, seront poursuivies au-delà de l'école.

L'entrepreneuriat juvénile sera également soutenu. La colonie de vacances, «Madingou 2016» figure dans l'agenda 2016. Rappelons que l'année 2015 a été une année pleine et intense, à en entendre Adolphe Mbou-Maba, directeur de cabinet du ministre de l'enseignement primaire. «Fortement meublée aussi en activités qu'en termes de défis». 2015, c'est aussi l'ouverture de plusieurs lycées à travers le pays, la tenue de la 17^e session du conseil national de l'enseignement, etc.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Office Notarial Imelda ELENGABEKA

31, rue Haousas, Poto-Poto Brazzaville, en face d'ECOBANK, côte à côte d'UBA. Tel: 06.663.54.36/ 05.538.91.45 E-mail: maitreimelda@yahoo.fr, imeldaelengabeka@gmail.com Brazzaville- République du Congo

SOCIETE KOUSSA CONGO en sigle «K.C»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de un million (1.000.000) FCFA Siège Social à Brazzaville, 51, rue Mbakas Poto-Poto Brazzaville République du Congo.

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Imelda ELENGABEKA, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant Statuts et la Déclaration Notariée de Souscription des Versements de la Société KOUSSA CONGO S.A.R.L.U EN sigle «KC» signés le 25 mars 2015, enregistrés à la recette des impôts de Poto-Poto à Brazzaville le 27 mars 2015, sous Folio 56/12; No 0753 (Statuts) et sous le Folio 56/13, No 0754 (DNSV).

Les caractéristiques de ladite Société sont les suites:

Dénomination: KOUSSA CONGO en sigle «K.C».

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Uni personne (S.A.R.L. U).

Objet: la société a pour objet:

- Le Commerce général;
- L'import-export;
- L'alimentation;
- L'habillement;

- La quincaillerie;
- L'électronique.
Capital social: Un million (1.000.000) FCFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) Francs FCA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées par l'associé unique;

Siège social: 51, rue Mbakas, Poto-Poto à Brazzaville en République du Congo;

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation;

Gérant statutaire: Monsieur MANGARA ZOUMANA;

Immatriculation au RCCM: le 17 Août 2015, sous le n° RCCM CG/BZV 15B6033;

Dépôt au Greffe de Brazzaville: le 17 Août 2015, sous la n°15DA785;

Pour insertion

La Gérance.

NECROLOGIE



Mlle MBEMBA Valia Estelle, M. MOUKONGO Félix et Mme MADAMI Angèle ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur fils et neveu BIZIM-BILA Guy Blaise Rodolphe. Décès survenu le jeudi 21 janvier 2016 au C.H.U de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis 22 rue Mbiémé à Massina. L'inhumation aura lieu le mardi 2 février 2016 au cimetière privé MA CAMPAGNE.

Ministère de la santé et de la population

François Ibovi rassuré par le soutien de la France et de la Chine

Le ministre de la santé et de la population, François Ibovi, a conféré successivement, le jeudi 21 janvier 2015, dans son cabinet de travail, avec l'ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon, puis avec l'ambassadeur de Chine, Xia Huang, sur la coopération en matière de santé. Les deux diplomates ont fait comprendre au ministre Ibovi que leurs pays respectifs s'engagent à soutenir les efforts du Congo dans le domaine de la santé.

La France est le second contributeur du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme, avec un versement annuel de 360 millions d'euros. «Sur cette somme, le Congo a bénéficié, depuis l'origine, d'environ 10 millions d'euros», a indiqué Jean-Pierre Vidon qui a dégagé la quintessence de son entretien avec le ministre de la santé, en ces termes: «C'est le premier volet que nous avons évoqué. La France apporte le concours de ses experts au Congo, notamment quand il s'agit de préparer les dossiers qui lui permettront d'obtenir une aide du fonds mondial, grâce à notre initiative 5%, permettant d'avoir un certain nombre de projets avec un financement français». Par ailleurs, la France, a ajouté Jean-Pierre Vidon, exécute deux projets par l'entremise de l'A.f.d (Agence française de développement), en partenariat avec le Ministère de la santé et de la population. Le premier en phase de démarrage est évalué à 6 millions d'euros. Il porte sur l'appui des ressources humaines dans le domaine de la santé. «Il concerne la gestion des ressources au niveau central, mais également en termes



François Ibovi.

de renforcement pour les professions paramédicales avec remise à niveau des installations, ingénierie pour redéfinir les curriculums, donc assurer cette formation indispensables des personnels qui vont venir en appui aux médecins», a précisé le diplomate français. Le second projet considéré comme le plus important est évalué à 10 millions d'euros. Il concerne la remise à niveau des installations de distribution d'eau du C.h.u (Centre



Le ministre François Ibovi conversant avec Jean-Pierre Vidon.

hospitalier universitaire) de Brazzaville, ainsi que la formation des gestionnaires des établissements hospitaliers du pays. «Comme nous le savons, le Congo va être doté, dans les mois et les années qui viennent, d'un nombre important de nouveaux hôpitaux et, au-delà des infrastructures, des matériels, des ressources humaines indispensables pour la pérennisation de ces établissements et pour leur fonctionnement, qu'il y ait une bonne gouvernance dans ce domaine de la santé», a fait remarquer Jean-Pierre Vidon qui, par ailleurs, a annoncé la tenue prochaine, grâce à un financement d'un million d'euros, des formations qui permettront d'avoir, dans l'avenir, des gestionnaires performants. «Une mission des experts de l'école de Rennes séjourne dans le pays, pour évaluer les besoins et définir les moyens de répondre à cette forte

attente». Avec l'ambassadeur de Chine, l'entretien a porté sur les relations avec le Congo dans le domaine de la santé. Xia Huang a rassuré le ministre de la santé que son pays apportera au Congo, une aide en faveur de la construction et de l'équipement des infrastructures sanitaires. La Chine entend, par ailleurs, augmenter le nombre des bourses d'études accordées aux étudiants congolais. Pour consolider la coopération dans le domaine de la santé, une commission mixte, chargée d'évaluer les besoins en matière de santé, la recherche des mécanismes et stratégies pour favoriser le retour au Congo des étudiants après leur formation en Chine ou en Europe, sera mise en place.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Circonscription unique d'Igné (département du Pool)

José Cyr Ebina soutient la candidature du président Sassou-Nguesso

Lors d'une rencontre de solidarité, autour d'un repas, avec les représentants de la population d'Igné, la semaine dernière, dans la salle Abbé Louis Badila, au siège du journal La Semaine Africaine, à Brazzaville, le député indépendant élu dans la circonscription unique d'Igné, dans le département du Pool, José Cyr Ebina, a lancé un appel aux habitants d'Igné ayant l'âge de voter de se faire inscrire sur les listes électorales et de soutenir le candidat de la majorité présidentielle, le président Denis Sassou-Nguesso. La rencontre s'est déroulée en présence de quelques invités parmi lesquels les députés Joseph Tsalabiendze (indépendant) et Damien Miakassisa Tsanguenebeni (P.c.t).



José Cyr Ebina.



Les participants à la rencontre.

Le député José Cyr Ebina a tout d'abord remercié ses mandants pour avoir répondu à son invitation, malgré la longue distance qui les sépare de la ville capitale. Il leur a expliqué le message du président de la République prononcé devant l'assemblée nationale, dans lequel il a annoncé la tenue de l'élection présidentielle au mois de mars 2016. «Le chef de l'Etat a écourté son mandat, pour la mise en place des nouvelles institutions, conformément à la Constitution adoptée le 25 octobre 2015. Le premier acte, c'est l'élection présidentielle et ensuite suivront les autres institutions», a-t-il expliqué. Il a indiqué que «dans ce premier acte, il va y avoir une rupture avec les méthodes du passé, méthodes du tribalisme, régionalisme, favoritisme, division, repli identitaire». Il a estimé que «dans tout ça, en filigrane, demain, avec l'entrée dans la nouvelle République, nous puissions tous vivre ensemble, le mieux vivre ensemble, pour pouvoir aller de l'avant». Pour le député élu d'Igné, «la République est une et indivisible. Tout Congolais, là où il se trouve, doit contribuer à la construction de l'édifice national». José Cyr Ebina a cité le président de la République pour illustrer sa pensée. «C'est la raison pour laquelle je demande à chacune des parties prenantes au processus électoral, notamment les organes en charge de la gouvernance électorale, les partis politiques, les acteurs de la société civile, les citoyens-électeurs de mettre tout en œuvre, afin que la nouvelle République soit portée sur les fonts baptismaux dans la paix et la cohésion nationale». Le député a, alors, appelé les populations d'Igné en âge de voter à se faire inscrire sur les listes électorales, afin d'accomplir le devoir civique le 20 mars prochain. «Que chacun aujourd'hui, qui a un parent ou un enfant qui a 18 ans révolus, commence à faire sa carte d'identité et à se faire inscrire sur les listes électorales». Le député indépendant a aussi opéré son choix: soutenir la candidature du président Denis Sassou-Nguesso. «Mobilisons-nous derrière la candidature de la majorité présidentielle, afin que nous puissions avancer dans ce pays. La politique de la chaise vide ne paye pas. Il faut aller aux urnes, parce que voter est un devoir civique», a-t-il déclaré. Selon lui, si «Le chemin d'avenir» avait mis le cap sur les infrastructures, pour 2016, les regards sont plus tournés vers le social».

Pascal Azad DOKO

Gendarmerie nationale

Maintenir la paix, la tranquillité et la stabilité en 2016, année électorale

Le plus grand défi de la gendarmerie au plan interne est la sécurisation des événements majeurs, avec dans un horizon très proche, le scrutin présidentiel qui, la plupart du temps, cristallise les passions et la peur. C'est ce qu'a annoncé le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul-Victor Moigny, mardi 12 janvier 2016, lors de la cérémonie de vœux organisée au commandement de la Gendarmerie nationale, à Brazzaville. C'était devant les officiers responsables des différents services de la gendarmerie nationale et les sous-officiers venus faire acte de présentation de vœux à leur hiérarchie.

Saluant les actions de la gendarmerie en 2015, le général Moigny est revenu sur «les chaleureuses et sincères félicitations du président de la République, chef suprême des armées, à l'ensemble de la Force publique», lors du réveillon d'armes dernier. Pour les gendarmes, il s'agit là d'un rappel pressant des défis majeurs qui se dressent encore sur leur parcours. Et chaque officier, gradé et gendarme, où qu'il se trouve, doit avoir la pleine conscience. Car, «le devoir de la gendarmerie, suivant les hautes orientations de Monsieur le président de la République, est de veiller à ce que la paix, la tranquillité et la stabilité soient maintenues, afin de permettre l'expression par le peuple de sa souveraineté au moyen des urnes». Sur ce point, a-t-il fait savoir, le ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, a donné des instructions claires de travailler au renforcement

de la synergie d'action entre les différentes composantes de la Force publique, sur la base de la directive annuelle conjointe que lui-même et le ministre de l'intérieur et de la décentralisation ont rendu publique. «La période référendaire nous a permis de faire la démonstration de notre professionnalisme, notre technicité et notre esprit de cohésion. Cette expérience se doit d'être capitalisée et renforcée, afin de faire face à la période électorale de mars 2016, sécuriser avec efficacité les festivités de l'indépendance nationale en août prochain ainsi que d'autres événements qui requièrent notre disponibilité», a-t-il affirmé. En 2016, le général Moigny a souligné que les efforts du commandement de la gendarmerie et toute son attention vont porter aussi sur l'organisation et la restructuration de la gendarmerie nationale, vers une institution républicaine de plein emploi qui donne toute l'efficacité



Poignée de main entre le général Moigny et le personnel.

nécessaire à l'accomplissement de leurs missions régaliennes. Ce chantier doit être finalisé au cours de cette année, pour permettre, avec la formation des jeunes recrues en cours, la densification des structures, afin de voir les services s'installer et s'incruster y compris à l'intérieur du pays. «Il doit être clair que pour que cet objectif soit atteint, la ressource humaine reste le déterminant majeur. Le recrutement en cours sera considéré comme le début d'un processus qui devra s'alimenter périodiquement, de préférence d'année en année, par d'autres recrutements successifs, afin d'amener progressivement les effectifs de la gendarmerie nationale vers un seuil lui permettant de remplir son contrat opérationnel sans fonctionner à flux tendu. Le recrutement des élèves

gendarmes est un acquis qui va renforcer notre montée en puissance», a-t-il reconnu. «Il nous faut aussi poursuivre le formatage des régions de gendarmerie notamment celle de la Bouenza, à travers le processus de municipalisation accélérée». Au plan international, il a indiqué que la gendarmerie va «assurer la mise en condition et la projection du nouveau contingent de l'unité de police constituée dans le cadre de la Minusca». Signalons que la première allocation prononcée par le colonel Nestor Lihouassi, inspecteur de la gendarmerie nationale a fait le bilan de 2015 jugé globalement positif, en dépit de difficultés de tous genres.

Alain-Patrick MASSAMBA

Cartes VISA BGFIBank Congo

Votre VISA pour le monde

Disponible dans tout
le réseau BGFIBank Congo.

Ce service vous donne accès
à des avantages exclusifs
dont un confort de retraits et de paiements
partout dans le monde
et sur internet.

Offres soumises à conditions.



Ecoute - Qualité - Client
Tél. : +242 81 88
Email. : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Conseil diocésain de l'école catholique

L'Eglise vise un enseignement de qualité et une formation intégrale de l'homme

Le Conseil diocésain de l'école catholique de l'archidiocèse de Brazzaville a tenu sa session jeudi 21 janvier 2016, dans la salle polyvalente de l'internat du groupe scolaire Sacré-Cœur, sous le patronage de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, qui est également président de la C.e.edu.c. (Commission épiscopale de l'éducation catholique), en présence de sœur Claire Foueti-Nganga, directrice diocésaine de l'école catholique, du père Daniel Mbimi, premier vice-président de la C.d.e.c (Commission diocésaine de l'éducation catholique), et de l'abbé Rodrigue Allembé, deuxième vice-président de la C.d.e.c.

La session du conseil diocésain de l'école catholique de l'archidiocèse de Brazzaville a regroupé les inspecteurs, coordonnateurs sectoriels de l'école catholique; les curés des paroisses ayant une école en leur sein; les religieux et religieuses, responsables des congrégations; les coordonnateurs des écoles congréganistes; les directeurs, chefs d'établissement scolaires et leurs gestionnaires ainsi que les directeurs des études. A l'ouverture des travaux, Mgr Anatole Milandou a indiqué que le métier que les éducateurs ont choisi librement par vocation et par amour est un métier noble. «Votre ambition légitime est de permettre à nos apprenants indépendamment de leurs convictions religieuses, de leur appartenance sociale de recevoir l'éducation spécifique à laquelle ils ont droit en vertu même de leur dignité personnelle. L'Eglise en effet vise non seulement un enseignement de qualité mais à assurer une formation intégrale de l'homme basée

sur les valeurs de l'évangile», a-t-il dit. Pendant les travaux, les participants ont suivi le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 26 septembre 2014; les résultats obtenus par rapport aux recommandations de la dernière session. Sr Claire Foueti-Nganga a fait le bilan des activités réalisées au cours de l'année scolaire 2014-2015. Le pourcentage d'admission serait plus élevé si le baccalauréat général ne l'a pas fait dégringoler. Dans l'ensemble, les résultats des examens de passage sont satisfaisants avec un pourcentage de réussite de 80,78%. Mais, quelques faiblesses ont été relevées, notamment les élèves dans certaines disciplines telles que les français, les mathématiques, les sciences physiques et les leçons de mémoire. La rentrée scolaire de l'école catholique de Brazzaville a été une réussite. Certains chefs d'établissement ont exprimé des inquiétudes sur la dernière date des évaluations du deuxième



Les participants pendant les travaux du Conseil diocésain.

trimestre qui vient avant le 20 mars. Sr Claire a ramené la date d'évaluation du 9 au 14 mars 2016. Le père Daniel Mbimi a fait le résumé du compte-rendu du Conseil national de l'enseignement catholique tenu en octobre 2015 à Dolisie. S'appuyant sur le thème de ce Conseil, il a invité les participants à introduire la pastorale pendant les cours ou d'avoir la présence d'un prêtre et d'une religieuse autour des enfants pour les évangéliser. Avant la clôture, Mgr Anatole Milandou a exhorté les directeurs, les chefs d'établissement scolaires et leurs gestionnaires à trouver des solutions pour payer les enseignants de façon régulière et d'introduire la pastorale dans les écoles. Il a insisté sur les conditions d'hygiène dans les écoles et a fait le compte-rendu du congrès sur l'éducation, auquel il a participé du 18 au 20 novembre 2015, à Rome (Italie).

Il a aussi informé les participants de l'Université catholique qui sera construite à Pointe-Noire, Mgr Anatole Milandou a dit que l'Université de l'Afrique centrale qui se trouve à Yaoundé va s'étendre dans certains pays. Clôture de la session du conseil diocésain, le président de la C.e.edu.c réitérant les propos du Pape François a exhorté l'assistance «à chercher des voies nouvelles pour le pacte éducatif. Le monde ne peut pas progresser avec une éducation sélective. Chercher des chemins pour une éducation informelle. Il faut éduquer tout le monde et ne pas abandonner les pauvres; l'identité catholique c'est Dieu qui s'est fait homme».

Abiyenevie N'KOUKA-KOUDISSA

IV^e dimanche du temps ordinaire

Invités aujourd'hui à bâtir une civilisation de l'amour!

Textes: Jr 1, 4-5.17-19; Ps 70 (71); I Cor 12, 31. 13, 1-13; Lc 4, 21-30

«Aujourd'hui s'accomplit ce passage de l'Ecriture que vous venez d'entendre.»

C'est par ces mots qui clôturaient l'Evangile de dimanche dernier que commence celui de ce 4^{ème} dimanche du temps ordinaire. Jésus est toujours dans la synagogue de Nazareth, où il vient de prononcer la plus courte, mais aussi la plus audacieuse, la plus explosive de ses homélies. Au cœur de son message, un seul petit mot à la portée insoupçonnée: «Aujourd'hui».

«Aujourd'hui» signifie, en effet, que les promesses messianiques d'Isaïe rappelées dimanche dernier, s'accomplissent ici et maintenant. «Aujourd'hui», signifie que cet accomplissement s'opère en Jésus, l'enfant du village, le fils de Joseph, qui a grandi parmi nous, donc que «nous connaissons», qui est sorti de notre milieu, donc qui est comme nous. Ce qui voudrait dire: l'un de nous est le messie attendu depuis longtemps, celui par qui toutes les promesses de tous les prophètes, Jérémie, Elie, Elisée, Isaïe... vont s'accomplir. Ce qui devrait être un motif de joie et de fierté, est tout simplement inacceptable, irrecevable. Rien d'étonnant si la curiosité et l'admiration des premiers instants font place au mépris et à la jalousie, si l'euphorie est remplacée par la colère... Mais Jésus pousse le bouchon plus loin: Il renvoie ses compatriotes aux exemples éminents d'Elie et d'Elisée, bien connus de tous, et au destin de Jérémie (1^{ère} lecture), qui rappellent que c'est dans la nature de tout bon prophète d'être méprisé dans son propre pays, surtout par les gens de sa famille. Ce faisant, Jésus se range dans la droite ligne des grands prophètes, adulés, puis persécutés.

Que reste-t-il à faire pour ses auditeurs, sinon lui donner raison, en l'entraînant hors de la ville, jusqu'à un escarpement de la colline sur laquelle Nazareth est construite, pour le précipiter en bas. Mais Jésus passe au milieu d'eux et s'en va son chemin. Comme Jérémie, il bénéficie de la protection rapprochée de Dieu (1^{ère} lecture; Ps 71). Mais quelle est donc cette Bonne Nouvelle qui vaut à Jésus autant d'adversité? C'est la Bonne Nouvelle du cœur miséricordieux de Dieu, ouvert à tous les hommes. C'est une vraie Bonne Nouvelle parce que, comme celle confiée jadis à Jérémie, Elie, Elisée ou Isaïe, elle dépasse les intérêts claniques ou villageois (1^{ère} lecture). Dieu aime Juda, mais il aime aussi Capharnaüm ainsi que le pays de Sidon, la ville de Sarepta et le pays de Naaman le Syrien. S'il avait fait alliance avec Juda, c'était pour faire de lui un témoin pour les nations. L'élection n'habille donc pas Juda à l'accapement de Dieu, à la confiscation de ses bienfaits.

Les auditeurs de Jésus, qui ont bien saisi ce message, ne l'acceptent pas, pas plus le fait d'avoir opéré des guérisons plus nombreuses et plus importantes à Capharnaüm que chez lui à Nazareth. Capharnaüm - cette ville de tous les mélanges, abritant autant de juifs que de païens, de croyants que d'incroyants - ne mériterait pas une telle sollicitude!

Frères et sœurs, ce message n'est-il pas aussi destiné à nous autres Congolais, pour y voir une invitation à la tolérance, à l'ouverture, en cette année électorale, censée déterminer la vie politique de notre pays pour les prochaines années.

Car souvent, en pareille circonstance, les prétendants aiment nous servir leur vieux fonds de commerce: intrigues, clanismes, menaces, angoisses, peurs construites, folles rumeurs. La passion prend alors le pas sur la raison et la réflexion fait place au réflexe. Y a-t-il une vision chrétienne de notre pays? Les chrétiens du Congo ont-ils un projet à proposer au pays pour notre avenir commun? Pour faire court, disons que la foi n'est pas un programme politique, mais un choix, une vision du monde et de la société. En tant que tel, elle est éminemment politique, vu que tout choix a des implications politiques. Le choix du chrétien devrait donc être celui qui, selon l'expression de l'Eglise, fait de la politique, la forme d'une charité la plus grande possible.

Nos choix, politiques et autres, peuvent anticiper ou au contraire retarder l'avènement du règne de l'amour, qui est encore, à en croire l'Apôtre Paul, bien loin de nos programmes politiques souvent taillés sur mesure:

«L'amour prend patience, rend service, ne jalouse pas, ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil, ne fait rien de malhonnête, ne cherche pas son intérêt, ne s'emporte pas, n'entretient pas de rancune, ne se réjouit pas de ce qui est mal, trouve sa joie dans ce qui est bien» (2^e lecture).

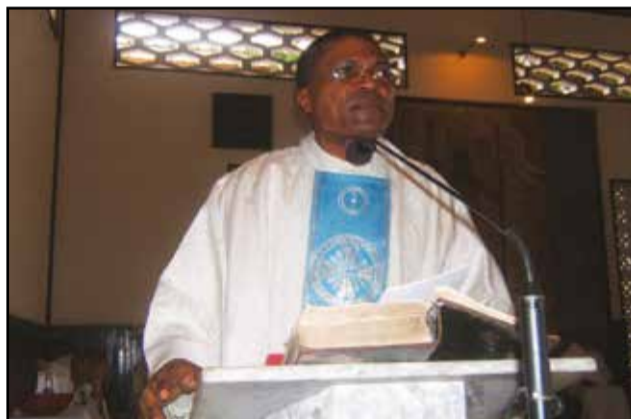
Puisse les chrétiens de tous les pays du monde apprendre à se servir de cet hymne à l'Amour comme critère suprême de discernement dans leur engagement politique et sociétal, afin que notre monde se rapproche davantage de Capharnaüm et se démarque toujours plus de Nazareth! Amen!

Abbé Jonas

Paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde (Archidiocèse de Brazzaville)

L'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a célébré ses vingt ans de sacerdoce

Ordonné prêtre, le dimanche 17 décembre 1995, par Mgr Barthélemy Batantu, alors archevêque métropolitain de Brazzaville d'heureuse mémoire, l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi, actuel curé de la paroisse Saint Antoine de Padoue de Koubola, dans l'archidiocèse de Brazzaville, a célébré, dimanche 17 janvier 2016, en l'église Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde au Plateau des 15 ans, ses vingt ans de sacerdoce, par une messe d'action de grâces qui a connu un grand nombre de fidèles chrétiens, dont une délégation venue de Koubola pour apporter un réconfort moral au prêtre jubilaire qui était accompagné de ses parents, amis et connaissances.



L'abbé Renaud Silvère Kinzonzi prononçant l'homélie.

Signalons que toutes les activités organisées à l'occasion des vingt ans de sacerdoce de l'abbé Kinzonzi se sont déroulées en présence du père Bogdan Piotrowski, curé de la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde. Par ailleurs, les prêtres ayant participé à la session internationale organisée par la Fraternité sacerdotale Cardinal

Emile Biayenda, une association ecclésiale regroupant des prêtres congolais et étrangers se consacrant à la dévotion du cardinal Emile Biayenda, ont concélébré la messe d'action de grâces de l'abbé Kinzonzi.

Pascal BIOZI KIMINOU

Il faut dire que l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a donné un caractère événementiel à la célébration de ses vingt ans de prêtrise. En effet, samedi 16 janvier 2016, un concert de chants religieux a mis sur la sellette trois chorales et un groupe d'enfants venus d'autres paroisses à savoir: Sainte Cécile (Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde), Saint curé d'Arns et les enfants Elisa (Saint Jean Marie Vianney de Mouleké) et Tu Tsindisa

(Saint Charles Lwanga de Makélékélé). A la messe d'action de grâces du dimanche 17 janvier, l'abbé Renaud Silvère Kinzonzi a centré son homélie sur deux faits majeurs: l'Espérance et l'Amour, en faisant mémoire de ses propres paroles prononcées le jour de son ordination sacerdotale à savoir: «Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort (2Cor 12,10)» et «L'Amour du Seigneur, sans fin, je le chante (Ps 88, 2)».

Conférence épiscopale du Congo

Les évêques du Congo s'appêtent à tenir leur 44^e Assemblée plénière

Lundi 1^{er} février 2016 à 16h, s'ouvre la 44^e Assemblée plénière de la Conférence Episcopale du Congo, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville. En cette année du jubilé extraordinaire de la Miséricorde voulue par le Pape François, «comme un temps favorable pour l'Eglise» (Misericordiae vultus, n°3), les évêques du Congo ont choisi le thème de la miséricorde pour être en harmonie et en communion avec l'Eglise universelle: «Miséricordieux comme le Père» (Lc 6,36). Les assises de cette Assemblée vont prendre fin avec la messe de clôture qui aura lieu le dimanche 7 février 2016 en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à l'occasion de la clôture de l'année de la Vie Consacrée. Les travaux sont ouverts aux vicaires généraux, aux responsables des Commissions ou Sous commissions épiscopales, aux aumôniers, aux animateurs des mouvements d'apostolat, et à tous les fidèles laïcs qui veulent en savoir plus sur le concept de la miséricorde. Veuillez accompagner vos pères évêques dans vos prières pour que ces travaux soient fructueux et féconds pour le bien de notre Eglise locale.

Abbé Brice Armand IBOMBO S.G de la CEC

Aca (Association congolaise «accompagner»)

La 7^e Semaine de solidarité avec les personnes malades approche

Dans le cadre de la célébration de ses vingt ans au service de personnes ayant des maladies graves, évolutives et leurs familles par l'accompagnement et les soins palliatifs, l'Aca (Association congolaise «accompagner») organise en collaboration avec l'Aca2 (Association coopérer avec l'association congolaise «accompagner») au siège social, 2 rue Mpangala, en face de Sgec, à Moungali, la 7^e Semaine de solidarité avec les personnes malades, du 4 au 11 février 2016, à Brazzaville, sur le thème: «Pratique de l'accompagnement et des soins palliatifs au Congo-Brazzaville». Pour ce faire, les activités suivantes sont prévues: visite et distribution des vivres au Chu-B (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville et à l'hôpital de base de Makélékélé, accompagnement aux domiciles des malades, formations au siège de l'Aca avec les bénévoles de l'accompagnement et les soignants, rencontre avec les familles des personnes malades, rencontre avec les Associations sœurs, rencontre avec les autorités, une table ronde. Offrir un regard d'amour, se donner totalement et sans conditions, tout donner pour celui ou celle qui traverse des moments difficiles de maladie, c'est faire jaillir des ténèbres de la souffrance, la vie, la lumière et la joie. Toute contribution matérielle et/ou financière pour le bon déroulement de toutes ces activités serait la bienvenue.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter le n° de tél. suivant: 05.551.08.28

Paroisse Saint Paul de Madibou (Archidiocèse de Brazzaville)

Bientôt, la bénédiction de l'église par Mgr Anatole Milandou

Dans une circulaire adressée aux curés, prêtres, religieux, religieuses, mouvements d'apostolat, et aux communautés chrétiennes de l'archidiocèse de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, invite les chrétiens de l'archidiocèse, singulièrement ceux des mouvements d'apostolat, à prendre part à la cérémonie de bénédiction de l'église Saint Paul, qui aura lieu, samedi 30 janvier 2016, à Madibou, à 9h 30.

Devant l'ampleur des travaux qui restent à faire et conformément aux recommandations de l'Ecclésiastique: «Ne te présente pas la main vide devant le Seigneur» (Sir 35, 4a), une quête sera organisée pour appuyer les efforts de cette communauté.

Dans l'attente de ce grand rendez-vous, l'archevêque leur réitère tous ses meilleurs vœux d'une sainte et bonne Année de la Miséricorde.

Fait à Brazzaville, le 18 janvier 2016 Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Ministère de l'équipement et des travaux publics

Emile Ouosso invite le personnel à améliorer et à maintenir le réseau routier

«Notre action en 2016 portera essentiellement sur l'amélioration et le maintien de notre réseau routier. En d'autres termes, il s'agira de poursuivre l'exécution des projets en cours et assurer l'entretien des acquis routiers engrangés.» C'est ainsi que s'est adressé Emile Ouosso, ministre de l'équipement et des travaux publics, au personnel de son département, lors de la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, qui a eu lieu mardi 12 janvier 2016, au siège du B.c.b.t.p (Bureau de contrôle de bâtiment et des travaux publics), à Brazzaville.

Faisant le bilan, non moins éloquent, des activités menées en 2015, le représentant du personnel a indiqué que l'an 2015 qui s'achève, aura été caractérisée par une diminution drastique des capacités financières de l'Etat, dont le département a subi un très lourd préjudice. Cette rareté des ressources a, en effet, contribué à accumuler la dette du Fonds routier vis-à-vis des tiers, et a occasionné une baisse considérable des activités des entreprises de notre périmètre, les menant jusqu'à l'arrêt de la plupart des chantiers. Mais, en dépit de cette morosité conjoncturelle, la capacité managériale du chef de ce département a permis, non seulement de transcender les écueils, mais surtout, de maintenir auprès de partenaires, l'espoir nécessaire, sans lequel, le décaissement et la défection auraient empiété sur la bonne exécution de la noble mission incombant au département. Embrayant sur les actions menées, le représentant du personnel a cité, entre autres, la poursuite des travaux d'ouverture et d'aménage-

ment avec couronnement à la latérite des routes de désenclavement et transfrontalières; la poursuite des travaux de construction des ponts; le démarrage des travaux de traitement des chaussées au produit stabilisant de type«35»; la participation au programme de municipalisation accélérée du département de la Sangha; la poursuite du renforcement des capacités managériales du B.c.b.t.p, en qualité d'ingénieur public. Au plan physique, les activités techniques réalisées se résument ainsi: 582 Km d'ouverture de routes ont été réalisés sur 1043 Km prévus, soit 51%; 635 Km de plateforme aménagée, sur 1256 Km prévus, soit 46%; 387 Km de chaussée couronnée à la latérite, sur 1.256 km prévus, soit 31%, dont 320 Km ont été réceptionnés par la commission nationale de réception des ouvrages finis, etc., Quant au P.e.e.d.u (Projet eau électricité et développement urbain), mis en vigueur le 25 octobre 2010 pour un montant de 125,5 millions de dollars, sa phase initiale a atteint sa maturité le 31 décembre



Un membre du ministère souhaitant les vœux au ministre Ouosso.

2015. A ce jour, on peut affirmer, que ses activités ont réellement eu un impact direct et fort appréciable dans l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour Emile Ouosso, la tâche de son Ministère, cette année, est de rattraper les ralentissements et arrêts des travaux observés l'an passé, en renforçant l'entretien général des routes et ouvrages de franchissement. En d'autres termes, «notre action en 2016 portera essentiellement sur l'amélioration et le maintien de notre réseau routier». Il s'agira, donc, de poursuivre l'exécution des projets en cours et assurer l'entretien

des acquis routiers engrangés. Après avoir donné des orientations et instructions aux directions et structures relevant de son département, Emile Ouosso a exhorté ainsi le personnel de son département: «Vous devez avoir à cœur la culture du résultat et vous conformer au cadre déontologique du service public, ayant comme points cardinaux, l'assiduité, la rigueur, la célérité et l'efficacité, l'accomplissement de vos tâches, la ponctualité au travail. Le travail seul nous unit, le travail seul nous émancipe.»

Viclaire MALONGA

**J'aime lire
Semaine Africaine,
votre journal**

**Ong Azur Développement
Sensibiliser le personnel de santé à l'Etme communautaire**

L'Ong Azur Développement a organisé un atelier de sensibilisation à l'Etme communautaire au profit du personnel de santé, vendredi 27 novembre 2015, dans la salle de Sil Congo. Objectifs de l'atelier: présenter le projet aux parties prenantes et au personnel de santé, sensibiliser le personnel de santé de huit centres de santé et cinq hôpitaux sur la place communautaire dans l'Etme; échanger sur les synergies possibles avec les projets de lutte contre le V.i.h-sida et de santé en cours dans le pays.

53 personnes, venues de la Direction départementale de la Santé, du P.n.l.s (Programme national de lutte contre le V.i.h-Sida), du C.n.l.s (Conseil national de lutte contre le V.i.h-sida), des organisations du système des Nations Unies, des C.s.s (Circonscription socio-sanitaire) de Bacongo, Moungali, Makélékélé, Ouenzé, Mfilou, tout comme le personnel de santé des hôpitaux concernés, des représentants des Ministères de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, des affaires sociales; des Ongs internationales et plateformes de la société civile et les O.s.c en consortium ont pris part à cet atelier. Celui-ci s'est inscrit dans le cadre du Projet «Appui à la réponse communautaire dans l'élimination de la transmission du V.i.h. de la mère à l'enfant», avec l'apport de Pacf (Positive action CommunityFund), dont la rédaction de la proposition complète fut appuyée par l'OnuSida. Ce projet vise à atteindre 4.500 jeunes filles, 2.700 couples en âge de procréer à adopter des comportements et pratique sexuels à moindre risque, pour éviter le V.i.h, à travers des sensibilisations et dépistage de proximité. Il accroît le nombre des femmes enceintes reçues à la C.p.n (Consultation prénatale) qui seront conseillées et dépistées dans quatorze centres de santé, soit au total 9.000 femmes enceintes et leurs partenaires.

Le projet touchera, également, 6.000 personnes séropositives, dont 50% seront éduquées sur les méthodes contraceptives modernes, pour prévenir les grossesses non désirées et, 100% bénéficieront d'un appui psychologique, nutritionnel, juridique et économique. 90% des femmes séropositives et leurs nourrissons seront accompagnés et suivies, et le personnel médical de neuf hôpitaux sera sensibilisé à la stigmatisation et à la discrimination envers des personnes séropositives.

Des échanges fructueux ont eu lieu, au cours de cet atelier, pour renforcer les activités de la société civile. Ils ont porté sur les activités des O.s.c (Organisation de la société civile) et autres interventions inhérentes aux généralités, à la mortalité maternelle et infantile; à la santé maternelle, à la transmission du V.i.h de la mère à l'enfant, aux mécanismes de transmission verticale du V.i.h, à l'efficacité des interventions de prévention de transmission du V.i.h et de la transmission de la mère à l'enfant; au paquet de services P.t.m.e: médical et communautaire, etc. Signalons que préluce à cet atelier, les O.s.c ont bénéficié des ateliers organisés par Azur Développement, dont l'objet était le renforcement de leurs capacités institutionnelles et organisationnelles.

Pour rappel, Azur Développement est une association de femmes intervenant dans le cadre des droits des femmes, de la lutte contre les violences domestiques et sexuelles, le V.i.h-Sida, des T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) et des droits des femmes et enfants autochtones et des populations riveraines des forêts. Elle a débuté ses activités en 2003 et est présente actuellement dans plusieurs départements du pays.

Viclaire MALONGA

**Organisation
Mondiale de la Santé**
BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE
BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

**AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS N° AFRO/002/2016
POUR LES TRAVAUX DE RELOCALISATION DU CENTRE DES DONNEES AU
BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE CONGO.**

L'OMS dispose actuellement pour son Bureau Régional pour l'Afrique, d'un centre de données pleinement opérationnel hébergeant un certain nombre de serveurs, des équipements de stockage, des appareils de réseaux, des équipements de communication et de dorsale téléphonique. Ce centre des données est le centre névralgique de l'infrastructure informatique de l'OMS/AFRO.

En raison de son emplacement actuel, ce centre a connu quelques incidents dont des inondations. En conséquence, l'OMS/AFRO a résolu de le transférer à un emplacement différent.

C'est dans ce cadre que le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel à propositions afin de procéder à la sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux de relocalisation de ce centre des données. Ces travaux ont été répartis en plusieurs lots, chaque lot constituant un marché:

• Lot n°1: Travaux de génie civil: ils visent à mettre à niveau et aux normes le nouvel emplacement proposé avec une rénovation des murs, des planchers surélevés avec des trappes, etc.... ;

• Lot n°2: Travaux d'électricité: L'électrification du centre de données proposé doit être remise en conformité avec les normes du domaine pour les centres de données;

• Lot n°3: Travaux d'aménagement environnemental/climatisation: Des systèmes de refroidissement redondants capables de maintenir les températures en deçà de 20 degrés Celsius sont nécessaires pour l'emplacement proposé. Les systèmes de refroidissement doivent

être capables d'assurer des fonctions d'humidification/de déshumidification, afin de contrôler l'humidité ambiante au centre de données.

• Lot n°4: Câbles, chemins de câbles et goulottes : L'architecture du câblage devrait être la réplique de celle du centre de données actuel. Le centre de données doit être interconnecté à toutes les salles de sous-câblage, au réseau externe élargi à l'échelle du campus et à toutes les zones, à l'aide de câbles à fibre optique.

• Lot n°5: La relocalisation: La proposition de relocalisation des équipements dans le nouveau centre de données devrait être suffisamment détaillée et le plan d'exécution doit garantir un temps d'indisponibilité minimum ainsi qu'un plan de reprise.

Le cahier de charges et/ou les termes de références y afférant sont disponibles jusqu'au 1er Mars 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à «L'Estate, OMS-AFRO».

Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

La soumission devra comporter trois (3) volets:
• Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir:
- une copie de l'Extrait du Registre du commerce;
- une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU);
- une copie de la Patente de l'année en cours;
- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.

- une copie de l'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants :
- l'expérience professionnelle;
- la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs);
- la solution proposée;
- l'approche méthodologique;
- le planning de réalisation des travaux.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes du coût des prestations par lot.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original et une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – TRAVAUX RELOCALISATION DU CENTRE DES DONNEES A L'OMS/AFRO».

LOT N°..... », devra être déposée au plus tard le vendredi 4 Mars 2016 à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6
Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée mardi 9 Février 2016 à 10 Heures avec comme programme:

- 10H00 à 10H30: séance de briefing dans la salle de Conférence N°1;
- 10H30 à 11H00: visite de reconnaissance des lieux;
- et 11H00 à 11H30: séance de questions/réponses.

Notes:
- L'indication du N° de lot sur la soumission est obligatoire.
- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

IN MEMORIAM

30 janvier 2013-30 janvier 2016

Il y a de cela trois ans que le Seigneur rappela à Lui, Monsieur Alexandre DENGUET-ATTIKI, ancien ministre, ancien ambassadeur et ancien membre du bureau politique du Parti congolais du travail.



En ce jour mémorable de sa disparition, la famille DENGUET-ATTIKI prie tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aerien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Kinshasa-Notre : Rond point Kasai (face au ccf)
Tél : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)
Tél : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires

OFFRES D'EMPLOIS

Une société de la place recherche:

- 1 spécialiste HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement);
 - 1 Conducteur semi-remorque (4 à 5 ans d'expérience).
- Envoyer les dossiers de candidatures à l'adresse e-mail: transroadco@gmail.com ou les déposer au siège du journal La Semaine Africaine, sis en face du C.h.u de Brazzaville.

Délai de dépôt des candidatures: 45 jours, à partir de la publication de l'annonce.

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

Programme des Nations Unies pour le Développement

A VIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)

Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité



Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour ses Unités Gouvernance et Environnement.

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un (1) Assistant (e) Administratif (ve) et Financier (e)	SB3/2- Contrat de service- 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures (lettre de motivation non manuscrite. CV, P 11. Copies des diplômes, certificats de travail, non adresse et téléphone de 3 personnes références professionnelles, copie, doivent être postées en ligne à l'adresse suivante:

https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?cur_jod_id=63301

Les personnes intéressées sont priées de se rapprocher du PNUD (Bureau des Ressources Humaines), pour obtenir les renseignements complémentaires.

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

NB: Seuls les candidats répondant au pndil du poste et ayant joint le formulaire P 11 dument complété seront contactés.

Date limite des candidatures: 07 février 2016

Brazzaville, le 27 janvier 2016

Mohamed ABCHIR

Réprésentant Résident Adjoint

François Moussouhi «Rachely», patron de l'orchestre «Ba chéris ya Ponton»

Il cherche un mécène, pour l'achat d'instruments de musique

La musique congolaise a accouché de guitaristes de talent qu'on ne saurait effacer d'un revers de main. Artiste-musicien professionnel, François Moussouhi, Rachely, pour les intimes, compte parmi ceux-là qui ont marqué l'histoire musicale congolaise. A l'instar de Djohny Mazonga, Passy Ngongo Mermans, Loubassou Denis La cloche, Master mwana Congo, etc. Président-fondateur de l'orchestre «Ba chéris ya Ponton», qui vient de voir le jour à Pointe-Noire, Rachely est à la quête d'un mécène, pour lui donner un coup de pouce dans l'acquisition des instruments de musique. Son cri du cœur dans cette interview.

*Racheli Moussouhi, peut-on connaître votre parcours musical?

** Mon parcours musical est long. Cependant, je vais vous parler de l'essentiel. J'ai commencé à jouer à la guitare dans le groupe vocal «Les Jaguars» de la section 5 Mawata, à Tié-Tié, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire. De fil en aiguille, je suis devenu musicien professionnel, depuis le 15 septembre 1970, dans l'orchestre African-Kings Pili-pili du Congo-Brazzaville, en séjour de travail à Libreville, au Gabon. En effet, sur invitation personnelle, le 1er septembre 1970, du président Gabonais de l'époque, Albert Bernard Bongo, adressé à Lenzoungou Philippe, compositeur de la très célèbre chanson «Méli-méli», nous sommes partis de Pointe-Noire, pour Libreville, mercredi 15 septembre 1970, au nombre de huit musiciens regroupés ça et là. Entre autres: Loubassou Denis la cloche, Rachely, Lenzoungou Philippe, Tsati Dany Daniel, Mak-Jos, Pavé Martin... Nous n'avions jamais répété. Donc pas de répertoire précis. Reçu par le président, nous étions logés dans un hôtel de la place. Le concert était programmé pour le vendredi 17 septembre 1970. N'ayant pas d'instruments, et comme Dieu ne laisse pas ses enfants, le hasard d'une promenade au quartier Moubouet a fait que nous rencontrions un jeune garçon de douze ans qui avait une guitare sèche. Nous l'avions emprunté. C'est avec cette guitare que nous avons entamé nos répétitions, jeudi 16 septembre, du matin jusqu'au soir. Nous avions commencé par notre chanson fétiche «Méli-méli»,

grâce à laquelle nous étions invités. Nous sommes, ensuite, passés à la chanson «Manta lokoka», et le reste n'était que des improvisations. Tout compte fait, nous avions eu un répertoire de douze chansons. Chacun de nous devait jouer deux rôles sur le podium. A titre d'illustration, Tsati Dany-Dany, drummer, devait aussi chanter. Vendredi 17 septembre, jour J, on nous a conduits dans la boutique du président faire le choix de l'uniforme du concert. Le soir, vers 21 heures, nous sommes partis au quartier Kinguelé, dans la salle de spectacle déjà archicomble. C'est l'orchestre national gabonais qui a ouvert le bal. Quand notre tour est arrivé, dès que nous avons entonné la chanson «Méli-méli», les spectateurs en liesse sont venus assiéger le podium. Craignant le pire, la sécurité nous a fait sortir par une autre issue. Voilà comment l'African Kings Pili-pili a pris l'envol au Gabon. Bien apprécié aussi bien par le chef de l'Etat gabonais que par son ministre des affaires étrangères, en 1972, on nous a emmenés à Paris (France), aux éditions Pathé Marconie, enregistrer notre premier album, dans lequel il y a des chansons comme: «Mokili étouba ba nguna», ma première œuvre musicale; nous avions repris «Méli-méli», «Ma Helène wa Loubassou», «Naboyi kosambua». Revenu au Gabon, nous sommes, ensuite, allés en Italie, où nous y avons passé un mois. Les voyages se sont succédé à l'intérieur du Gabon: Franceville, Port-gentil, Lambaréné, Koula-moutou, etc. Notre succès a traversé les frontières nationales. A telle enseigne que nous sommes



François Moussouhi.

encore repartis à Paris enregistrer le deuxième album. A notre retour, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il y avait, maintenant, une guéguerre entre le chef de l'Etat qui voulait faire de nous son orchestre national, et le ministre des affaires étrangères. Ils se disputaient la paternité de l'orchestre. Ce climat malsain a fait qu'on a commencé à nous agresser par des inconnus dans les rues de Libreville. Au regard de cette situation, nous avons improvisé un voyage sur Pointe-Noire, et c'est l'avion présidentiel qui était venu nous déposer. Nous nous sommes tous accordés de ne plus repartir au Gabon, au risque de nous faire tuer. Trois jours après, l'avion présidentiel est revenu nous reprendre, mais en vain. Il est reparti bredouille. Le président Bongo, très fâché, a menacé l'équipage, qui est revenu pour la troisième fois à Pointe-Noire. J'ai adressé une correspondance au président dans laquelle je lui ai dit que l'orchestre ne vient plus au Gabon. Quelques semaines après notre retour, Nzougou Auguste, un exploitant forestier, résidant à Dolisie, est venu nous prendre pour, désormais, jouer dans son bar-dancing appelé «Nza», vers le Cercle culturel. Nous y avons passé quelques mois seulement, les choses n'ayant marché selon la logique voulue. L'orchestre est revenu à Pointe-Noire. Certains musiciens sont partis

dans l'orchestre «Les Nzoi», à Brazzaville. D'autres dans «African mode matata», et moi, j'avais choisi «Manta-Lokoka». A Brazzaville, Loubassou Denis La cloche, qui avait intégré «Les Nzoi», a rencontré Bernard Maboundou, grand fan d'African-kings Pili-pili. Il lui a supplié de ressusciter cet orchestre tant aimé par lui. Voilà comment Loubassou est revenu à Pointe-Noire nous prendre. African kings Pili-pili renaît de ces cendres, en 1975, à Brazzaville. Où il fait tabac dans les bars-dancing. Mais hélas! le manque d'instruments a fait que l'orchestre puisse se disloquer, de nouveau, en 1976, et ce, jusqu'aujourd'hui. Revenu à Pointe-Noire, nous avons créé Tcha-tcha-men. Là encore, des divergences vont surgir. Mon départ de cet ensemble a occasionné son déclin.

* Que faites-vous maintenant?

** Je suis toujours musicien, j'ai un orchestre qui tourne bien, appelé «Ba chéri ya Ponton». Mais nous sommes confrontés aux mêmes problèmes de manque d'instruments de musique. Je cherche alors un mécène, il ne sera pas déçu de notre répertoire.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Contacts de l'artiste: 242 06 667 83 21; 242 05 334 45 04

Centre culturel russe de Brazzaville

Une table-ronde sur l'apport de la Russie dans la formation des cadres congolais

En dépit du contexte économique mondial difficile, le directeur de cabinet du ministre de l'enseignement supérieur, Alexandre Aloumba, souhaite que le nombre de bourses d'études octroyées au Congo par la Fédération de Russie soit revu à la hausse. La demande a été faite, samedi 23 janvier 2015, au Centre culturel russe de Brazzaville, lors d'une table-ronde consacrée à l'apport de la Russie dans la formation des cadres congolais.

«Le développement de tout pays doit passer par la formation des cadres, des ressources humaines. Plus de 8.000 diplômés congolais ont été formés en Russie... Je souhaite que le Congo obtienne plus de bourse d'études de la part de la Russie...», a indiqué Alexandre Aloumba, de sorte que les domaines de formation soient diversifiés, dans l'intérêt de l'économie congolaise. Une «supplique» qui cadre avec les enjeux actuels de la coopération russo-congolaise. «L'enseignement supérieur est un volet important entre la Russie et le Congo. Notre objectif, c'est de maintenir et accroître les relations d'amitié entre les deux pays», affirme Valery Mikhaylov, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo.

De leur côté, des anciens étudiants congolais portent leur jugement sur le système éducatif russe. «J'ai eu la chance d'y étudier, comme beaucoup d'autres congolais. J'ai vécu l'époque soviétique. On se sentait en sécurité. La Russie est un grand pays qui contribue à la civilisation mondiale. Notre erreur, c'est de ne pas mettre en valeur l'héritage qu'on a reçu de la Russie», déclare Edith Itoua, conseillère du président pour la diaspora. «Nous sommes les ambassadeurs de cette coopération. Il faut être fier de la formation que nous avons reçue. Il faut se constituer en coopératifs, en associations...», ajoute-t-elle, pour s'engager dès lors, à consolider les liens de fraternité qui unissent le Congo et la Russie. Cette table-ronde organisée par le Centre culturel russe de Brazzaville, avec le concours de l'ambassade de Russie au Congo, a servi de cadre de remise des certificats à sept professeurs (Marcel Bantsimba, inspecteur de la langue Russe; Kevin Badiabo, etc.) et à l'administrateur de ce centre, Roger Kandza. Huit personnalités distinguées sur les dix-sept, cadres congolais appelés à perfectionner leur niveau de langue en russe, via des cours à distance.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Littérature

Kharine Yidika signe son troisième roman

Après «Du premier jour à l'infini» (un récit captivant dans lequel se mêlent amour, passion, déchirement et espérance dans un monde en quête d'amour véritable), et «Les balançoires» (roman publié aux Editions Clé, à Yaoundé, au Cameroun), l'écrivaine congolaise, Kharine Yidika, a vu sa bibliographie s'agrandir, avec la publication, en fin d'année 2015, d'un troisième roman, intitulé: «Thalienne et les mystères du fleuve» (Editions Edilivre, Paris, France).

«Thalienne et les mystères du fleuve» une œuvre publiée le 18 novembre 2015. Résumé: Dans le village Ebalé, au cœur de la forêt équatoriale, habite Thalienne, une fillette de douze ans. Interdite par son père, d'approcher le fleuve, Thalienne se console tous les jours à l'ombre du baobab,

tissant de jolis paniers. C'est là qu'un beau jour, elle découvre la divinité des bois... Plus tard, alors âgée de 16 ans, Thalienne fera, enfin, la découverte du fleuve. Mais quel sort ce fleuve lui réserve-t-il? Et si le fleuve avait des mystères? À travers cette belle histoire, l'auteure livre aux



Kharine Yidika

enfants et aux adultes un message écologique (la nécessité de garder le fleuve propre et de ne pas y jeter des ordures), et parle de la capacité de pardonner à tous



La couverture du livre.

ceux qui nous font du mal et de la magie de l'amour véritable. Assistante de direction, Kharine Yidika est née en 1982, à Brazzaville, au Congo. Depuis son

IN MEMORIAM

27 janvier 2004 – 27 janvier 2016, il y a 12 ans que notre regretté et cher époux, père et grand-père, M. Gaston ELLENGA, Inspecteur retraité de l'ONPT, nous quittait. Sa générosité et ses conseils constituent le véritable héritage qui nous reste jusqu'à ces jours.

A l'occasion de ce triste anniversaire, la veuve Ellenga née Ndeké Marie-Jeanne, ses enfants et ses petits-enfants prient ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Que la terre de nos ancêtres lui soit légère pour qu'il repose en paix!



plus jeune âge, elle s'intéresse à la littérature. En 1996, tandis qu'elle est encore en classe de 4^e, elle entame la rédaction de son premier roman, *Les Balançoires*, qui sera publié 12 ans plus tard par les Editions Clé du Cameroun.

Du premier jour à l'infini est son deuxième roman, édité chez Edilivre en 2014. Kharine écrit aussi des scénarios de bande dessinée et contribue au magazine *Éclat d'Afrique*.

V.C.Y.

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo)
Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E. N. A. M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35//05 516 70 79

**LA CONGOLAISE DES GLACES
En sigle «L.C.G»**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Case B 40 H, Cité Shelter Afrique, quartier Mfilou
RCCM: CG/BZV/14 B 5367

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique portant vente de fonds de commerce sis à Brazzaville (Congo), 11, rue Nkouka Kipoyi, quartier Mfilou, reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le 1er octobre 2015, enregistré à Brazzaville, à la recette des Impôts de Ouenzé, le 15 octobre 2015, sous le Folio 181/1 n° 1409, par l'associé unique et gérant de la société «LA CONGOLAISE DES GLACES», en sigle «L.C.G», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1 000 000 de Francs CFA, immatriculée au registre de commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM: CG/BZV/14 B 5367, Monsieur Ali Lucas CHOKR, de nationalité libanaise, a vendu à:
Monsieur Maurice BOUESSO, de nationalité congolaise.
Un fonds de commerce ayant pour objet essentiel l'industrie de fabrication de glaces et glaçons alimentaires, exploité auparavant à Brazzaville (Congo), 11, rue Nkouka Kipoyi, quartier Mfilou, et transféré dans la même ville, au quartier

Mfilou, Case B 40 H, Cité Shelter Afrique, inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/15 - 2127.
Comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2015.
Prix: un million (1 000 000) de Francs CFA:
- Eléments incorporels, savoir: le nom commercial dénommée: «LA CONGOLAISE DES GLACES», en sigle «L.C.G»; la clientèle et l'achalandage, le droit au bail servant à son exploitation;
- Eléments matériel et mobilier commercial servant à son exploitation.
Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 14 octobre 2015, enregistré sous le numéro 15 DA 978.

Pour avis et mention,
**Maître Chimène Prisca
Nina PONGUI,**
Notaire

OFFICE NOTARIAL
Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO,
Sis en la résidence de Brazzaville
41, rue Ma kou a à Poto-poto (sur l'avenue de la Paix)
BP 2432, Tél. 06-675-84-36106-611-72-73
Email : mariematoko@gmail.com République du Congo.

**SOCIETE CONGOLAISE DE PRESTATION ET
DU BATIMENT en sigle «S.C.P.B»**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social à Brazzaville
25, rue Mont Mbe/lo Mfilou Brazzaville
(République du Congo)

AVIS DE CONSTITUTION

Maître Marie de l'Assomption MOUNDELE MATOKO, Notaire en la résidence de Brazzaville, a reçu les actes authentiques portant statuts et Déclaration Notariée de Souscription et de Versement de la Société Congolaise de Prestation et du Bâtiment, signés le 07 janvier 2016, enregistrés à la recette des Impôts de Ouenzé à Brazzaville le 08 janvier de la même année; sous le Folio 05/4 ; n° 41 (statuts) et sous le folio 05/1 ; n°38 (DNSV). Les caractéristiques de ladite société sont les suivantes:

- le gardiennage, le jardinage, l'entretien et le nettoyage des locaux;
- l'import-export, la vente des matériaux de construction ;
- le transit et la logistique;

Capital social: un million (1.000.000) francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement souscrites et libérées.

Siège social: 25, rue Mont Mbello Mfilou Brazzaville en République du Congo.

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM.

Gérant: Monsieur MITAMONALOUAMBA Ferdinand;

Immatriculation au RCCM: le 20 janvier 2016, sous le no RCCM CG 1 BZV /16 B 626

Dépôt au Greffe de Brazzaville: le 20 janvier 2016, sous le numéro 16 DA 40.

Pour Insertion
La Gérance

Dénomination: SOCIETE CONGOLAISE DE PRESTATION ET DU BATIMENT en sigle« S.C.P.B ».

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (SARL) ;

Objet: la société a pour objet tant en République du Congo, que partout ailleurs à l'étranger :

- les travaux publics ;
- les travaux de construction des bâtiments ;
- le froid industriel, la climatisation, l'électro-ménager;

IN MEMORIAM

26 janvier 2015-26 janvier 2016.

Cela fait exactement un (1) an, jour pour jour, que disparaissait, à Brazzaville, Madame NGOTSEYI, née Marthe OMBELEWE, enseignante-gestionnaire.

A l'occasion de ce triste anniversaire, son oncle: Séverin N'GAMBAYE, journaliste à Radio-Brazzaville; ses enfants: Hermann et Dachyrelle-Dachy NGOTSEYI, à Pointe-Noire; Junella NGOTSEYI, à Ewo (Cuvette-Ouest), Daniella NGOTSEYI, à Brazzaville, et ses



petits-fils, demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Ton distingué amour pour la famille restera à jamais gravé dans nos cœurs.

Maman Marthe, que ton âme repose en paix !

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél. 22 294.13.34/05 736.64.64/01 018.12.55/REPUBLIQUE DU CONGO

**ANNONCE LEGALE
«SOUTH OFFSHORE»**

Société Anonyme avec Administrateur Général
Capital social: 100.000.000 F. CFA

Siège social: 68, Avenue LINGUISSI PEMBELOT, Centre-ville, B.P: 899
R.C.C.M: CG/PNR/10 B 1697/Pointe-Noire - République du Congo

NOMINATION DES NOUVEAUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'un Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société «SOUTH OFFSHORE», en date du 21 décembre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 7 janvier 2016, enregistré le 30 décembre 2015, Folio 114/4, N° 544; les actionnaires de ladite société ont décidé de la nomination des nouveaux commissaires aux comptes:

- Monsieur BAKALA GAMBOU Gérard, en qualité de commissaire aux comptes titulaire;
- Monsieur IPOULI Landry, en qualité de com-

missaire aux comptes suppléant.

Le Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué, le 14 janvier 2016, sous le numéro 16 DA 44.

Fait à Pointe-Noire, le 22 janvier 2016.

Pour avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire**

CONGO CONSULTING SERVICES
Cabinet de conseil juridique
Zone Industrielle, en face du Camp Militaire 31 juillet.
Tel: 06 501 22 30
Pointe-Noire, République du Congo

**SOCIETE MAURO ISABELLE SERVICES
«M.I.S»**

Société à Responsabilité Limitée au capital de: 2.000.000 F. CFA.
Siège social: rue Barthélemy Bouganga, B.P: 8094
Pointe-Noire, République du Congo

**SOCIETE MAURO ISABELLE SERVICES: MISE A JOUR
DES STATUTS**

Aux termes du procès-verbal constatant les résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 novembre 2015 de la société MAURO ISABELLE SERVICES (M.I.S), société immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/10 B 1354, l'Assemblée Générale a constaté et approuvé les résolutions suivantes:

I- CESSION DE PARTS SOCIALES

L'Assemblée Générale a constaté et approuvé les cessions des parts établies antérieurement entre:

- d'une part, Monsieur Claude BAILLE et Madame Camille CEZEUR;
- d'autre part, Monsieur Claude BAILLE et Madame BAILLE Camille.

II- CONFIRMATION DE LA GERANTE ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale a confirmé les personnes suivantes dans leurs fonctions respectives:

a- Madame Christine VIC, de nationalité française, en qualité de

Gérante de la société MAURO ISABELLE SERVICES (M.I.S);
b- Le Cabinet MAYSOUNABE en, qualité de Commissaire aux Comptes.

III- TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social dans un autre endroit de la ville de Pointe-Noire:

- Ancien siège: rue Barthélemy Bouganga;
- Nouveau siège: 349, avenue Charles De Gaulle, Centre-ville.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du procès-verbal constatant les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sous le numéro 15 DA 1684 du 1S décembre 2015.

Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 15 décembre 2015.

Pour avis.

La Djiri Cup 2016

Une dimension nouvelle pour la troisième édition

La troisième édition du tournoi international des centres et académies de football d'Afrique centrale, dénommée «La Djiri Cup», réservé aux moins de 17 ans, se déroulera, du 12 au 14 février 2016, à Brazzaville. Nouveauté: le comité d'organisation a été confié à une structure professionnelle de management sportif, S.C.S S.A. (Solutions Consulting et Services S.A.), que préside Jocelyn Mouangassa.

Pour la troisième fois en trois ans, le CESD (Centre études et sport "La Djiri") ouvrira, donc, ses installations, son attention et ses clameurs au tournoi international des centres et académies de football. Cela confère une somme d'expériences considérable au géniteur dudit tournoi, la Fondation Rêves de gosse.

A une compétition qui s'enrichit et qui s'affirme, il appartenait à la Fondation Rêves de gosse d'assurer de nouvelles conditions pour pérenniser le tournoi dont les charges d'organisation pesaient, essentiellement, sur son modeste budget et le partenariat chaque fois renouvelé du Ministère des sports et de l'éducation physique. C'est pourquoi elle a choisi Solutions Consulting et Services S.A, 1ère entreprise congolaise de promotion sportive, comme structure chargée d'organiser l'édition 2016 de La Djiri Cup.

A ce titre, cette entreprise, grâce à une prospection soigneusement menée, doit obtenir le concours des sociétés commerciales dont le sponsoring allégera, un tant soit peu, le coût du tournoi. «S.C.S S.A.» n'est certes pas une banque de financement, mais saura s'y prendre pour fournir les moyens afin que La Djiri Cup connaisse un grand succès.



Jocelyn Mouangassa et Patrick Mizidy Samba, membres du comité d'organisation de la Djiri Cup.

Un plateau très relevé

S.C.S S.A a organisé, la semaine dernière, une conférence de presse au cours de laquelle a été fait le premier point concernant les préparatifs dudit tournoi. De mémoire de spécialiste, jamais le tournoi n'a été aussi relevé que cette année. Les responsables du comité d'organisation ont indiqué que ce sera, cette année, un plateau de choix avec la France (Metz et, probablement, Paris Saint-Germain), la R.D.C (Ujana, F.C Renaissance de l'évêque Pascal Mokuna, et Odas), la Côte d'Ivoire (Centre de formation Joël Tiehi et l'A.S Bokanda), le Sénégal (César Académie), le Gabon (la sélection nationale U17, détentrice du trophée), et, naturellement, le Congo (Centre Etudes et Sport La Djiri et Centre national de formation

de football). Deux groupes, l'un de quatre équipes, l'autre, de trois formations seront formés. Les deux premiers de chaque poule s'affronteront en demi-finales, et les vainqueurs, en finale. Les matchs se dérouleront sur la plate-forme synthétique du CESD, à Djiri, et l'un des terrains annexes du Complexe sportif de la Concorde, à Kintélé. En marge du tournoi, il se tiendra un forum sur la problématique de la création des centres et académies de football en Afrique. C'est bel et bien un jour nouveau qui se lèvera pour le football des jeunes, au Congo, en particulier, du 12 au 14 février, à Brazzaville, dans cette capitale ouverte sur le monde et si sensible au football.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Vie des clubs

Emilienne Lékoundzou veut «réconcilier les Stelliens»

Emilienne Charlotte Lékoundzou, qui s'est présentée en qualité de présidente honoraire et doyenne des sages actifs de l'Etoile du Congo, a pris, mercredi 27 janvier 2016, «l'engagement solennel de convoquer l'assemblée générale extraordinaire du club, afin de restaurer le climat d'amour, de confiance, de tolérance et réconcilier tous les Stelliens».

Y aurait-il péril en la demeure, à l'Etoile du Congo? Les graves accusations que porte Emilienne Charlotte Lékoundzou le laissent penser. «Ces derniers temps, le club est pris en otage par Hamadi Baba, Ndinga Dominique, Eba Sylvain et leurs complices. Les conséquences graves sont: les conflits internes, le dysfonctionnement général du club et, enfin, la vente et le bradage du terrain de handball par des dirigeants véreux et irresponsables», a-t-elle déclaré.

Insistant la perte du terrain de l'équipe de handball, Emilienne Charlotte Lékoundzou cite, notamment, deux dirigeants: «Suivant les déclarations contradictoires, troublantes et choquantes de Ndinga Dominique et Eba Sylvain devant la police et les autorités judiciaires, il est clairement établi que le terrain de handball de l'Etoile du Congo a bel et bien été vendu à la société Monte Carlo par Ndinga et Eba Sylvain», qu'elle accuse «d'usurpation de titres car n'ayant ni qualité, ni mandat de l'Etoile du Congo.»

Les dirigeants actuels de l'Etoile du Congo se distinguent, aussi, poursuit l'accusateur par «la violation flagrante et répétée des statuts du club.» Par ailleurs, le prestige du club est fortement affaibli par l'existence de deux coordinations des supporters, l'une présidée par un véritable supporter du CARA fortement soutenu par Hamadi Baba et ses complices, selon Emilienne Charlotte Lékoundzou, l'autre, présidée par Ludovic Abbia, «adversaire redoutable» des dirigeants actuels.

«Face à ce péril, je ne saurais restée indifférente (...) Je dois forcément agir pour éviter la disparition de l'Etoile du Congo», a déclaré Emilienne Charlotte



Emilienne Charlotte Lékoundzou.

Lékoundzou, avant d'annoncer l'importance d'une assemblée générale extraordinaire. «Le plus vite serait le mieux», a-t-elle conclu. Le problème est qu'à l'Etoile du Congo, les deux camps qui s'affrontent

depuis plusieurs mois, par médias interposés, croient, chacun, détenir la légitimité. Il ne serait pas étonnant que le camp Hamadi Baba réplique.

G.M.

Football

Le championnat national d'élite Ligue 1 du Congo en est déjà au quart de son parcours de la phase aller, après seulement trois semaines de compétition. Cette cadence infernale semble, pour l'instant surtout, convenir aux Diables-Noirs. Ils font, en effet, la course en tête depuis le début de la saison. Toutefois, rien n'est perdu pour ses suivants immédiats, qui peuvent espérer revenir, grâce à la victoire à trois points. En bas de tableau, il faut craindre le sort de Pigeon Vert de Pointe-Noire, tant ses faiblesses sont criardes. Un mot, pour enfin dire que les responsables fédéraux seraient bien avisés de diligenter la publication des avis d'homologation, à la fin de chaque journée. Pour éviter que le public se perde en conjectures sur la position respective de chaque équipe au classement officiel à l'issue de chaque journée.

La sixième journée a débuté, vendredi 28 janvier. Voici les matchs du week-end: CARA-Jeunes Fauves et J.S.P.-J.S.K (samedi 30 janvier). Patronage Sainte-Anne-A.C Léopards, Tongo F.C-Diables-Noirs, La Mancha-Etoile du Congo et V.Club Mokanda-A.S Cheminots (dimanche 31 janvier).

A.c.m.s

Associer la médecine au sport, pour le mieux-être des sportifs

L'Association congolaise de médecine du sport a fait sa sortie officielle, dans la salle des conférences de la préfecture de Brazzaville, vendredi 22 janvier 2016. Sous l'égide du Professeur Armand Moyikoua, recteur honoraire de l'Université Marien Ngouabi, président élu de ladite association.

Les maladies liées à la pratique du sport ne doivent pas se limiter au simple massage. Pour cela, il faut une vraie médecine pour répondre aux besoins sanitaires des sportifs. D'où, ce jour, «sera marqué en lettres d'or, dans l'histoire du sport congolais, en général, et pour celui de l'exercice de la médecine en particulier. Car il s'agit ici, d'une médecine au service des sportifs congolais de tous ordres», a déclaré le président de l'A.c.m.s, dans son allocution d'ouverture.

Cette association a vu le jour à la faveur des 11^e Jeux africains de Brazzaville, par l'entremise des conférences scientifiques organisées à cette occasion, sur la médecine du sport. «Il s'est imposé au cours des débats, la nécessité de combler un vide, susceptible d'encadrer, de façon préventive et curative, la pratique de l'éducation physique et de divers sports, à différents niveaux, ainsi que de lutter efficacement contre le dopage», a fait savoir Armand Moyikoua, indiquant par-là, les deux grands axes de l'A.c.m.s.

Ces retrouvailles ont, aussi, été l'occasion de réajuster le bureau exécutif, examiner et adopter les statuts et le règlement intérieur de l'association. Un poste de secrétaire adjoint à la communication a été créé. Les différents textes régissant l'association, notamment les statuts et le règlement intérieur, ont été adoptés, après quelques amendements.

Il a, en outre, été lancé à cette même occasion, un vibrant appel aux médecins, pharmaciens, biologistes, paramédicaux, responsables des fédérations sportives, directeurs d'instituts de sport, entraîneurs, soigneurs et autres volontaires qui s'intéressent à la santé du sportif à se joindre à l'A.c.m.s., pour constituer un pool puissant, afin d'encadrer médicalement la pratique du sport au Congo.

Signalons que l'adhésion à l'A.c.m.s. se fait sur demande manuscrite adressée au président de l'association. Les membres y travaillent bénévolement.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU



Le directoire de l'A.c.m.s

Le bureau élu de l'A.c.m.s
Président: Armand Moyikoua. 1er vice-président: Roland Rizet. 2e vice-président: Arsène Bikoué. 3e vice-président: Aurélie Mafouana. Secrétaire général: Jacques Ngouonimba. Secrétaire général adjoint: Jean Pierre

Okandzé Elenga. Secrétaire à la communication: Presley Sengui Nzamba. Secrétaire adjoint à la communication: Serge-Fulbert Kimina-Makumbu. Trésorière: Docteur Irène. Trésorière adjointe: Sr Anne-Marie Diaoua.

Mercato: Thievy Bifouma débarque à Reims!



L'international congolais a rejoint, mercredi 27 janvier 2016 la Ligue 1 française (prêt), en provenance de Grenade, en Liga espagnole. Il a signé au Stade de Reims, le club de son coéquipier de la sélection congolaise, Prince Oniangue. Le club champenois a obtenu son prêt, pour six mois avec option d'achat en fin de saison. Pour rappel, «Thievyho» appartient toujours à l'Espanyol de Barcelone. Le nouveau club de l'attaquant vedette des Diables-Rouges affiche 23 points et est 17e au classement du championnat.

Thievy Bifouma disputera, probablement, son premier match sous ses nouvelles couleurs de Reims, samedi 30 janvier, en déplacement à Lorient.

PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION

CONCOURS DES MEILLEURS PROJETS D'ENTREPRENEURIAT

Appel à candidatures

Projets d'entrepreneuriat
Social

1^{ère} ÉDITION

Projets d'entrepreneuriat
Economique

- Jeunes Congolais
- Jeunes porteurs de projets
- Jeunes de la diaspora

Agés de 18 à 35 ans

Retrait et dépôt des candidatures
16 Janvier - 05 février 2016

Proclamation des résultats
12 février 2016

Remise des prix
13 février 2016

- Prix en numéraire de 3 à 5 millions FCFA
- Bourse d'accompagnement et d'incubation au sein de la Fondation Perspectives d'Avenir d'une valeur de 5 à 10 millions FCFA

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS :
Au 4^{ème} Etage Immeuble YOKA Bernard Rond-Point de la Coupole, Centre-ville, Brazzaville, Congo
Tél: (+242) 222 81 20 20
Email: info@perspectivesavenir.org / Facebook: fondationperspectivesavenir / www.perspectivesavenir.org

Eugène Mbanzoulou, président de l'A.e.v (Association les enfants de la veuve)

«Boko-Songho a besoin de l'apport de tous ses enfants pour son développement»

Ancien député indépendant élu à Boko-Songho en 2002, membre du P.c.t (Parti congolais du travail), Eugène Mbanzoulou a réalisé plusieurs actions en faveur des populations du district de Boko-Songho, dans le département de la Bouenza, durant la législature 2002-2007. Diplômé supérieur de banque, il est reconnu aujourd'hui, par les populations qui gardent de meilleurs souvenirs de son action, comme le symbole même du développement de leur contrée. Dans l'interview ci-après, Eugène Mbanzoulou explique pourquoi il a décidé de redynamiser son association, l'A.e.v, alors que les jeunes de son district viennent de créer un «Club des amis d'Eugène Mbanzoulou pour Boko-Songho», en sigle C.a.e.m.b.

* Monsieur le président de l'A.e.v, qu'est devenue votre Association des enfants de la veuve?

** Merci pour cette opportunité que vous m'avez accordé de parler de mon association. Il faut savoir que c'est sous le label de l'Association des enfants de la veuve que j'avais été élu, en 2002, comme député indépendant, pour être le porte-parole de nos populations à l'échelon national, c'est-à-dire, à l'Assemblée nationale. Pendant cette législature de 2002 à 2007, nous avons amené l'exécutif à opérer les meilleurs choix dans les politiques de développement et la meilleure synthèse entre les besoins de la Nation et les ressources disponibles, lors de l'élaboration des budgets. Dans cet environnement culturel où les populations attendent tout ou presque de leur député,

nous avons multiplié les initiatives pour faire face aux problèmes élémentaires les plus urgents qui nous étaient présentés au cours de nos différentes descentes parlementaires. Et devant la détresse des populations qui nous appelaient régulièrement au secours, nous avons fait, à la mesure de nos possibilités, ce qui reste aujourd'hui comme des empreintes indélébiles. Au regard donc des réalisations que nous avons faites sous le label de l'A.e.v, je pense qu'il est nécessaire, aujourd'hui, de redynamiser cette association à caractère humanitaire.

* Pourquoi «les enfants de la veuve» comme dénomination de votre association?

** Nous considérons simplement le district de Boko-Songho comme une veuve. Et les cadres, donc les fils et filles de Boko-Son-



Eugène Mbanzoulou, ancien député, président de l'A.e.v

gho, comme ses enfants, quelles que soient leurs différences, leurs appartenances politiques, leurs croyances religieuses, etc. Boko-Songho a besoin de l'apport de tous ses enfants pour son développement. Et je suis convaincu que dans le cadre de la renaissance de notre district, nous gagnerons beaucoup si nous pouvons nous unir et harmoniser nos points de vue. C'est cela notre vœu, de tous temps.

* Un club des amis d'Eugène Mbanzoulou pour Boko-Songho a été créé. Est-ce, pour vous, une façon de multiplier les chances de gagner les futures batailles électorales au niveau des législatives?

** L'histoire de ce club, le C.a.e.m.b, porte le témoignage de notre action dans la contrée, depuis 2002. Ils étaient plus de 800 jeunes pour faire leur déclaration solennelle. C'est en fait une nouvelle dynamique que ces jeunes, qui ont allumé cette flamme d'espoir, ont bien voulu créer autour de ma modeste personne, dans la recherche des solutions aux problèmes que vivent quotidiennement les parents. J'ai promis à ces jeunes que je ne les trahirai jamais. Il faut les encadrer, canaliser leur action, pour que ces jeunes soient des exemples d'honneur au service de leur district et du pays. Nous voulons dire, comme le philosophe, que ces amis ont désormais fait

bloc dans le but d'affronter réellement les idoles du passé, en les transformant pour enrichir le présent et préparer l'avenir.

* Vous êtes membre du P.c.t et vous œuvrez beaucoup pour le district de Boko-Songho où votre parti n'était plus actif à un certain moment. Pour dire vrai, les militants du P.c.t, pour la grande majorité, sont des transfuges de votre association, via le parti Agir pour le Congo dont vous étiez membre, avant le 6^{ème} congrès extraordinaire du P.c.t. Ne craignez-vous pas que les deux organisations, l'A.e.v et le C.a.e.m.b, ne supplantent le parti?

** Bien au contraire. Et c'est ici l'occasion, pour moi, de féliciter très sincèrement tous les membres du comité P.c.t de Boko-Songho, pour tous les efforts que nous avons ensemble consentis pour redynamiser le parti dans notre district. Je me rappelle que les dirigeants de notre parti au niveau de la fédération P.c.t Bouenza avaient donné une mention honorable à notre comité. Je regrette que certains cadres du parti en quête de popularité se permettent de briser cet élan, en semant le doute dans les esprits des militants et sympathisants. Je voudrais, pour répondre directement à votre question, rappeler que l'A.e.v est une association apolitique,

à caractère humanitaire. Ses membres ont, pour la plupart, adhéré au P.c.t, et vous l'avez dit. Il n'y a pas d'incompatibilité pour cela. Les jeunes du C.a.e.m.b, quant à eux, viennent comme pour élargir le cercle de nos amis. Il suffit de les encadrer. Non, je ne pense pas que ces deux associations, qui sont comme les racines principales de l'arbre, supplantent le P.c.t.

* Le comité d'investiture du P.c.t a choisi la candidature du président Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016. Quel commentaire cela vous inspire-t-il?

** Je voudrais dire, en toute sincérité, que dans le contexte actuel, le cheval qu'il nous faut tous, pour cette course d'obstacles, c'est Denis Sassou-Nguesso, pour préserver la paix chèrement retrouvée, pour la stabilité de notre pays. Le président Denis Sassou-Nguesso a encore des services à rendre à notre peuple qui a fait de lui ce qu'il est aujourd'hui. Il a fait un rêve pour ce beau pays, il a tracé le chemin qui va nous conduire à l'émergence. Je crois, à mon humble avis, que c'est à lui qu'incombe la responsabilité essentielle du voyage. Il a fixé les buts. Il a décidé du chemin à suivre. Il doit animer et enrichir chaque étape du voyage et finalement en évaluer les progrès. Qu'on le laisse poursuivre l'œuvre qu'il a amorcée.

Propos recueillis par
Bison de la MONTAGNE

POINT DE VUE

La théorie économique de l'infini inclusive, pour la lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté

La directrice générale du F.m.i (Fonds monétaire international), Mme Christine Lagarde, est favorable à l'introduction des Etats en bourse pour le financement innovant des Etats et l'élimination de la pauvreté et des inégalités sociales extrêmes. Disons-le en anglais et en français: «Something new is coming in economics and finance: the economic theory of inclusive infinitics. Making a povertyless capitalism». (Du nouveau arrive en sciences économiques et en finance: la théorie économique de l'infini inclusive. L'invention d'un capitalisme sans pauvreté). L'introduction des Etats en bourse peut se faire au moyen des actions souveraines de préférence. Une proposition relevant de la théorie économique de l'infini inclusive développée et publiée par l'économiste et banquier africain, Daniel Ngassiki, actuellement secrétaire général de la B.e.a.c (Banque des Etats de l'Afrique centrale). La marque de fabrique de cette nouvelle théorie est l'introduction de l'Etat en bourse, pour le financement innovant de l'Etat en même temps que pour l'élimination de la pauvreté, des inégalités sociales extrêmes, de la fiscalité élevée et des crises de dette souveraine.

Outre les prélèvements obligatoires dans le cadre de la fiscalité et l'emprunt souvent coûteux et parfois explosif, les Etats peuvent lever des fonds non remboursables sur les marchés financiers, en émettant et vendant des actions, de la même manière que les entreprises du secteur privé. Mais, des actions d'un nouveau genre, respectueuses du statut de l'Etat. Ces actions sont nommées les actions souveraines de préférence, parce que devant être sans droit de vote, sans fiscalité sur le capital et les revenus, et sans dividende, par opposition aux actions ordinaires des sociétés privées. Les actions souveraines de préférence n'apportent que le

capital (patrimoine) et les plus-values (moins-values) sur l'évolution de leur cours. Pour la directrice générale du F.m.i, «l'introduction de l'Etat en bourse est envisageable et [lui] semble une piste intéressante pour le financement innovant des Etats. Bien entendu, les actions à émettre par l'Etat doivent être sans droit de vote pour éviter toute collusion avec le parlement». Cette déclaration a été faite dans un entretien avec l'auteur de cette nouvelle théorie, en marge d'une réunion avec le gouvernement de la B.e.a.c, dans le cadre de sa visite officielle, du 7 au 9 janvier 2016, à Yaoundé, au Cameroun. Cette théorie est nommée «infini inclusive», parce qu'elle



Daniel Ngassiki et Christine Lagarde.

est basée sur la quête scientifique de l'infini quantitatif (?) en économie et en finance. Spécialement, cette théorie définit une politique économique permettant à l'Etat de disposer mathématiquement d'un patrimoine financier de valeur fondamentale infinie, autrement dit suprême, indépassable, inépuisable et imbattable, sous réserve de l'introduction de l'Etat en bourse, pour rendre cette conclusion totalement pragmatique et évidente. Elle est dite inclusive, parce qu'elle se présente non seulement comme une méthode de financement innovant des Etats mais aussi comme une méthode de vaccination universelle de l'humanité contre la pauvreté et les inégalités extrêmes au moyen d'une allocation universelle en actions souveraines de préférence, dans chaque pays, en

faveur de tous les citoyens, hommes et femmes sans exclusive. Dans ce sens, il s'agit d'une politique de justice sociale par les mécanismes de marché, sans dépenses sociales à la charge de l'Etat, des entreprises ou des particuliers; sans quelconque remise en cause de la propriété privée et sans réduction quelconque de la liberté individuelle. L'infini inclusive crée donc une alliance systémique parfaite entre le capitalisme, l'Etat et la démocratie. Outre l'interdiction opérationnelle des déficits budgétaires primaires et la faiblesse des taux d'intérêt directeurs, la condition mathématique suffisante de cette suprême justice sociale de marché est de traiter les citoyens comme étant les propriétaires et actionnaires primaires de l'Etat, devant effectivement détenir

des actions souveraines de préférence gratuites, distribuées à leur émission en allocation universelle, en compte en banque, et ce, en quantité égale à tous les citoyens, en relation avec l'égalité citoyenne en régime démocratique. Par la suite, les personnes les plus riches pourront acheter des titres en bourse auprès des autres agents économiques. Toutefois, chaque citoyen devrait conserver au moins environ 20% de son allocation gracieuse à vie, pour bénéficier des plus-values prévisibles des cours. Ces propositions découlent de la conception suivant laquelle «l'Etat est la propriété de tous les citoyens», les leaders politiques devant «leur rendre cette justice et ce droit». Ce sont là les mots du président français, François Hollande, dans son discours de Dijon, le 22 mars 2012 (archives du Parti socialiste français). Ces mots flottent en étendard sur le chantier de la théorie économique de l'infini inclusive visant l'invention d'un capitalisme inclusif pour tous. C'est-à-dire un capitalisme modifié, transformé et amélioré, devenant capable de produire aussi bien l'efficacité économique que l'élimination mathématique et effective de la pauvreté, des inégalités extrêmes, de la fiscalité élevée et des crises de dette souveraine, par les mécanismes de marché.

Armée de la puissance mathématique quasi-divine de l'infini quantitatif (?), la théorie économique de l'infini inclusive est susceptible de fournir des performances extraordinaires. «Ce n'est pas avec une échelle que l'on peut atteindre la lune, il faut trouver le bon fétiche», dit un proverbe africain (congolais). La «lune» que nous voulons atteindre, c'est la solution au problème politique de l'humanité, dans les termes énoncés par John M. Keynes dans les années 1930: «Le problème politique de l'humanité consiste à combiner trois choses: l'efficacité économique, la justice sociale et la liberté politique» (Collected Writings of J.M.K, Cambridge U.P., 1993, IX, p. 311). Concrètement, l'élimination de la pauvreté et des inégalités, sans menace sur les libertés économique et politique. Notre «fétiche», c'est l'infini quantitatif marié à la démocratie, à l'Etat et à la bourse comme temple universel du capitalisme.

Daniel NGASSIKI

Pour en savoir plus (au choix en français ou en anglais):
1- Ngassiki, D. (2015): «Théorie de l'infini inclusive pour l'élimination pure et parfaite de la pauvreté et des inégalités dans le cadre du capitalisme» (Open Science Repository Economics, Online (open-access), e45011831. doi:10.7392/ope-naccess.45011831.
2- Ngassiki, D. (2015). «Les actions souveraines de préférence ou la potion magique des économistes au XXI^{ème} siècle» (Open Science Repository Economics, Online (open-access), e45011833. doi:10.7392/ope-naccess.45011833.

Contacts:
dangassiki@gmail.com
et ngassiki@beac.int

BUROTOP IRIS 

un Mate 7 Gold



.Double SIM 4G
 .Empreinte Digitale
 .Caméra HD 13Mp
 .Processeur Octa-core 1GHz
 .RAM 2Go
 .Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Burotop Iris, distributeur exclusif de Huawei au Congo

Prix exceptionnel

299 000 FCFA ht

www.burotopiris.com *La grande classe*

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



.Processeur Dual Core à 1.4 GHz
 .Disque dur : 500Go
 .Freedos
 .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an


Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

à seulement **99.000** FCFA ht

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Cameras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0


www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

BUROTOP IRIS 

www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné
 + imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé
 Compatible ANDROID/APPLE

à **99.000** FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56